Michel BRANCIARD.
26 mai 1993.

LE MAGHREB.

Pour comprendre le Maghreb aujourd'hui, il importe à la fois de considérer, ses caractéristiques physiques, son histoire ancienne et récente, les problèmes propres à chaque pays, ainsi que les rapports entretenus avec le monde arabe ou celui de l'islam et l'Europe.

CONTRAINTES PHYSIQUES ET MISE EN VALEUR.

Pour celui qui partant de la Grande Kabylie gagne Biskra puis les oasis, en quelques 400 km, le contraste est évident.

UN PAYS DE CONTRASTES. (Carte n°1)

On a une superposition de deux types de contrastes; du Nord au Sud se succèdent les chaînes telliennes en bordure de la Méditerranée, des zones de plateaux plus ou moins élevés qui viennent buter contre de nouvelles chaînes, celles de l'Atlas proprement dit, dominant au Nord un vaste domaine saharien. Cet ordonnancement est néanmoins troublé par des contrastes évidents entre l'Ouest et l'Est de chacun des trois pays qui constituent l'ensemble maghrébin.

Au Maroc un ordonnancement Ouest–Est est lié à l'influence de l'Océan Atlantique et à la disposition des chaînes du Haut et Moyen Atlas qui constituent une barrière difficilement franchissable par les hommes et par les pluies. Coupé du reste du pays par ces chaînes, le Maroc oriental est un pays aride voué avant tout à l'économie pastorale.

Sans qu'on puisse délimiter clairement la frontière, on observe une nette différence entre l'Ouest et l'Est de l'Algérie; alors que l'Oranie est un pays sec, les montagnes littorales de l'Est sont abondamment arrosées. Plus au Sud, dans la zone atlasique la puissante masse de l'Aurès délimite clairement à l'Est la coupure avec le Sahara, tandis que cette barrière est imprécise à l'Ouest du fait du relief très morcelé de l'Atlas Saharien.

Enfin le contraste est aussi évident entre le littoral tunisien de l'Est, riche en villes et en cultures diverses et la zone qui s'étend à l'Ouest, en bordure de la frontière algérienne.

LE SAHARA.

Le désert est aujourd'hui intimement associé aux autres territoires, soit pour des raisons politiques (au Maroc, ancien Sahara espagnol), soit pour des raisons économiques: pétrole et gaz algériens, oasis tunisiens. Massif du Hoggar, déserts de pierres, accumulations de sables surtout impressionnantes dans les ergs, dépressions avec leurs nappes salées des chotts..., tout cet ensemble est désormais intégré grâce aux routes, aux lignes aériennes, aux oléo et gazoducs et même à l'existence de migrations en provenance du Nord: administrateurs, cadres et techniciens des exploitations pétrolières.

Outre le pétrole et le gaz, il faut souligner la richesse minière du Sahara, minerai de fer, uranium, minéraux divers, encore très peu exploités. Les phosphates de Bou–

Craa dans le Sahara marocain, ajoutés à ceux du Plateau central, font du Maroc le 3è producteur du monde.

On trouve aujourd'hui trois fois plus de population dans le Sahara qu'il y a trente ans. La population a tendance à se fixer dans les villes. Au Sahara algérien, les villes de plus de 50.000 habitants sont passées de 3 à 7. Ces villes rassemblent un étonnant mélange de populations, avec notamment d'anciens nomades regroupés dans des quartiers distincts, tandis qu'aux alentours les zones industrielles, comportent surtout des entrepôts, mais aussi quelques industries modestes. Les plus gros pourvoyeurs d'emplois sont les hôpitaux et les établissements scolaires.

Ceci ne saurait faire oublier les cultivateurs des sables qui, outre la culture exercent souvent une activité salariée. Les oasis sont de divers types. Sur les marges, en bordure des Atlas, les eaux de ruissellement à l'origine d'oasis linéaires sont de plus en plus domestiquées par des barrages, notamment au Maroc. Ailleurs, les nappes superficielles peuvent être atteintes directement: palmiers et jardins sont situés au fond de vastes entonnoirs creusés dans le sable. Parfois, des sortes de rivières artificielles souterraines (foggaras) permettent, lorsque le relief s'y prête, de drainer des nappes un peu plus profondes, mais l'entretien des foggaras est un travail pénible. Enfin, les nappes artésiennes du bas Sahara algérien et du Sahara tunisien étaient à l'origine, autrefois, de jaillissements spontanés, mais ce système a pratiquement disparu.

La multiplication des moto-pompes a permis aux palmeraies et autres cultures de se localiser dans de nouvelles zones. Au Sahara marocain environ 40.000 hectares sont irrigables notamment grâce aux barrages. En Algérie, barrages, foggaras, moto-pompes irriguent 60.000 ha. On ne pourra guère dépasser les 100.000 alors qu'on rêvait d'atteindre le demi-million. En Tunisie ce sont 16.000 hectares qui sont exploités dans le Nefzaoua, souvent grâce à des sondages coûteux, certains illicites.

La culture est un élément essentiel de l'autoconsommation, qu'il s'agisse du palmier, des légumes ou du fourrage pour les animaux. Mais les "jardiniers des sables" travaillent aussi pour le marché: fruits, notamment la datte "deglet nour" dont la Tunisie est le premier fournisseur européen. Des serres en plastique permettent la culture des légumes pour l'alimentation des villes sahariennes et de celles de la côte. Des tentatives de culture de céréales selon le modèle saoudien, dans le Grand Erg oriental, se sont révélées fort coûteuses pour les Algériens.

LES CHAINES MERIDIONALES DE L'ATLAS.

Ce sont les chaînes atlasiques proprement dites qui vont depuis le Haut Atlas (avec des sommets dépassant 4000m) et l'Anti-Atlas marocains, jusqu'à la dorsale tunisienne (1500 m), en passant par l'Atlas saharien et l'Aurès (2300m).

Le Haut Atlas occidental, pays très arrosé, comporte une agriculture complexe dans les fonds de vallées; et à mesure qu'on descend on trouve noyers, oliviers, amandiers et encore plus bas palmeraies. Sur certaines pentes, les semis d'orge peuvent monter jusqu'à 2800 m. La vie pastorale avec transhumance est aussi développée. L'Anti-Atlas est beaucoup plus pauvre, la population se replie sur les terroirs irrigués; la rentabilité des cultures pluviales diminue. Des greniers collectifs fortifiés rassemblent les récoltes de tribus entières. Dans le Haut Atlas central et oriental, montagnes calcaires, les pâturages des hauteurs sont disputés entre les paysans rassemblés dans les vallées et des groupes nomades. La sédentarisation a pourtant fortement progressé et beaucoup de hameaux temporaires d'été ont été transformés en habitats permanents.

En Algérie, le bastion de l'Aurès, avec ses prolongements dans les monts du Hodna et des Némentcha, ne dépasse pas 2400m, mais a cependant fière allure face à

l'Atlas saharien plus bas et plus morcelé; cultivateurs depuis fort longtemps, les villageois de l'Aurès disposent de pâturages d'altitudes, de jardins irrigués vers 1000 m, de cultures sur épandages dans le piémont saharien; s'y ajoutent quelquefois des champs sur le flanc nord du massif. En vue d'éviter la désertification accélérée des Hauts plateaux du Sud-Oranais et des Hautes plaines du Constantinois, situées au nord de ces massifs, les autorités algériennes ont conçu une opération grandiose: la réalisation d'un "barrage vert", par reboisement systématique de 1500km de long sur 20km de large , recouvrant l'Atlas saharien, le Hodna et les Nementcha. Lancé en 1972, le programme, mis en oeuvre par l'armée nationale populaire, a rencontré des difficultés techniques considérables. On peut estimer aujourd'hui à 40% le taux de réussite; il n'est plus question de "barrage", mais de reboisement, avec lacs collinaires et réhabilitation des surfaces pastorales.

LES ESPACES INTERMEDIAIRES.

Nous désignerons ainsi les zones qui s'étendent entre les chaînes atlasiques et les chaînes et plaines telliennes; ces zones, composées pour la majorité de steppes, comportent aussi des plaines, particulièrement développées au Maroc.

La Tunisie centrale comporte ce que l'on appelle le Sahel et la Steppe. Le Sahel n'est pas une région naturelle, mais une région organisée par l'homme pour résister aux nomades, entre les vieilles cités de Sousse, Monastir et Mahdia, région de collines avec une densité humaine considérable. L'habitat est concentré en gros villages. L'économie est fondée sur des jardins, irrigués par des puits, des olivettes compactes. Il n'y a pas de place pour les céréales que les Sahéliens cultivaient de longue date dans la steppe voisine, sur des terres louées aux nomades. Les troupeaux des Sahéliens sont aussi conduits dans la steppe voisine par des bergers nomades. Coeur de la Tunisie, le Sahel a été impénétrable à toute colonisation européenne.

La Steppe, basse et haute, qui s'étend à l'Est et au Sud du Sahel était autrefois le domaine des nomades. Depuis un siècle, la Basse Steppe a subi les effets de la colonisation. Conquête de l'arbre autour de Sfax: mer d'olivettes sur des terres sablonneuses et légères; depuis trois décennies, la crise de l'olive a conduit à multiplier les plantations d'amandiers et d'abricotiers. Plus à l'Est s'étaient constitués de grands domaines de colonisation avec cultures de céréales. Les nomades se sont massivement fixés; on a un paysage d'habitat dispersé où alternent sans ordre champs de céréales, jardins, olivettes, enclos de haies de figuiers de barbarie. Dans la Haute Steppe l'évolution est moins avancée. Les habitants les plus aisés possèdent maisons, champs de céréales, vergers; seuls les plus pauvres continuent à se déplacer avec les troupeaux.

En Algérie on a une vaste écharpe de hautes plaines allant du Sud-Constantinois au Sud Oranais. Le climat est rude, avec une végétation de graminées (alfa), de buissons ligneux; certaines années les sécheresses sont catastrophiques. La vie pastorale est normalement la vocation de la steppe: deux tiers du troupeau d'ovins et de caprins algériens. Les déplacements des troupeaux dans un tel milieu sont une nécessité, mais les vrais nomades sont rares; il s'agit surtout de semi-nomades ne quittant pas le milieu steppique. L'accroissement du cheptel pose de sérieux problèmes (le cheptel ovin du pays est passé de 8 millions de têtes en 1974 à 16 millions en 1988, dont 11 millions pour la seule zone steppique). La charge pastorale est considérée comme trois à quatre fois trop élevée dans l'état actuel du pâturage qui se dégrade à une cadence accélérée; d'où l'idée du "barrage vert".

La révolution agraire a développé des coopératives en vue de l'extension des cultures mécanisées de céréales, en même temps que des coopératives d'élevage imposaient une limitation de parcours, avec cloisonnement de la steppe, création d'abreuvoirs, d'abris pour le bétail, de réserves de fourrage. Mais le résultat de ces

opérations est discutable; la grande masse des éleveurs vit très mal la réduction de ses pâturages, tandis que certaines exploitations mécanisées dans des zones trop arides ont dû être abandonnées.

Le Moyen Atlas sépare au Maroc deux espaces de steppes: à l'Est le Maroc Oriental, à l'Ouest, le Massif Central. Dans ces hautes surfaces herbeuses la vie pastorale semi-nomade était plus ou moins la règle. Mais depuis le protectorat français, les déplacements pastoraux du Massif Central au Moyen Atlas se sont réduits, particulièrement les mouvements hivernaux, du fait du développement des cultures. Un habitat nouveau, souvent dispersé s'implante au hasard des défrichements individuels.

Mais le Maroc se distingue des deux autres nations du Maghreb par l'importance des plaines. Au Nord du Massif Central les plaines et collines du bassin du Sebou, rendent partout possibles cultures pluviales: céréales dans les hautes plaines, arboriculture dans les collines, paysages variés des vallées. Autour de Fès et Meknès s'étendent les grandes propriétés de la bourgeoisie marocaine auxquelles s'étaient ajoutées nombre de fermes coloniales. Des compagnies concessionnaires ont assuré le drainage d'une plaine alluviale, constitué de grandes fermes d'élevage et ouvert la voie à des développements ultérieurs: plantation d'agrumes, combinaison de betteraves, coton, riz dans des périmètres irrigués.

La plaine autour de Marrakech, au Sud, reçoit beaucoup moins de pluies. elle doit sa fertilité à l'abondance des ressources en eaux superficielles ou souterraines provenant du Haut Atlas. On y trouve un véritable musée des techniques d'utilisation des eaux. L'irrigation moderne s'est développée avec la colonisation, permettant notamment l'essor agricole de la plaine du Tadla, au pied du Moyen Atlas et celle du Sous (grandes plantations d'agrumes). Le Maroc indépendant a poursuivi systématiquement cette politique d'aménagements hydrauliques, avec comme perspective, un million d'hectares irrigués.

Les plaines atlantiques constituent une bande de culture presque continue de Kénitra jusqu'à Safi, avec reprise au voisinage d'Agadir. Mais la concurrence est de plus en plus vive entre ces nouvelles régions agricoles et l'urbanisation du littoral.

MONTAGNES ET PLAINES DU TELL.

Elles s'étendent, en bordure de la Méditerranée, depuis le Rif Marocain jusqu'à la Tunisie. A l'Ouest l'arc du Rif atteint 2400m, mais s'abaisse et se morcelle en allant vers l'Est, dans les pays de la Basse Moulouya. Dans cette montagne restée indemne de toute pression des nomades arabes et qui n'a pas constitué un refuge, la densité générale de la population est restée modérée; l'habitat comporte surtout des hameaux de dix à cinquante maisons. les paysages agricoles reflètent la diversité des milieux naturels: à l'Ouest, céréales, et selon l'altitude: figuiers, amandiers, noyers; au Centre et à l'Est l'arbre devient une garantie contre l'irrégularité des pluies. L'élevage des bovins et caprins tient une place importante. Ces montagnards pauvres n'ont été contraints à l'immigration que dans les secteurs orientaux les plus secs.

En Algérie, puis Tunisie, de basses ou moyennes montagnes dominent des plaines de superficie généralement modeste, la limite entre les deux étant marquées par de brusques ruptures de pente qui rendent difficiles les liaisons transversales d'Est en Ouest, d'autant plus que nombre de massifs bordent directement la côte. Le climat présente plus d'unité, puisque partout les cultures pluviales sont possibles, avec toutefois une pluviosité beaucoup plus accentuée à l'Ouest.

La zone tellienne est la plus peuplée d'Algérie et de Tunisie; cependant la répartition des hommes ne varie pas en fonction de l'altitude. A coté de montagnes surpeuplées

comme la Grande Kabylie, on trouve des massifs ne comportant que quelques dizaines d'habitants au km2 (Monts de Tlemcen, par exemple). Même contraste entre des plaines surpeuplées comme la Mitidja et la faiblesse de la population dans les parties orientales et centrales des plaines constantinoises.

Le domaine tellien est aussi celui qui a connu les plus grands bouleversements économiques et sociaux contemporains. Inaugurés par la colonisation, il se sont poursuivis et amplifiés après l'indépendance: mise en valeur agricole, multiplication des villes, implantations d'industries, migrations humaines.

Mais en matière de développement le retard des montagnes reste important. Les techniques de travail sont demeurées traditionnelles, les aménagements des versants restent frustes. Pas d'élevage transhumant, contrairement aux montagnes de l'Atlas du Sud, mais le troupeau sédentaire est un peu partout une source de revenus importants, parfois plus que les cultures. On peut parler de crise des montagnes telliennes. Malgré la large palette des ressources de l'élevage, des cultures, des plantations, des forêts, dans un milieu climatique favorisé, le niveau de vie reste médiocre. Alors que dans certaines zones, comme en Tunisie du Nord, les défrichements se multiplient pour la conquête de nouvelles terres, la destruction du couvert végétal ne faisant qu'accroître l'instabilité des versants, dans d'autres on note, au contraire, une déprise agricole. Des mesures sont prises par les gouvernements pour améliorer la production. Ainsi, en Algérie Orientale et en Tunisie, développement des exploitations fourragères à sec, à base de vesce et d'avoine; en Tunisie du Nord, encouragement à la plantation d'autres espèces forestières que le chêne–liège. Mais beaucoup d'améliorations résultent d'initiatives individuelles.

Les plaines défrichées, occupées et mises en culture par des sédentaires sont en quelque sorte l'héritage de la colonisation qui y avait ses propriétés et y a concentré ses équipements. Suite à l'indépendance, les gouvernements ont eu tendance à poursuivre dans cette voie. Le problème de la maîtrise de l'eau (lutte contre les inondations dues à l'irrégularité des oueds, drainage, mobilisation de l'eau superficielle par des lacs collinaires, comme dans la région du Cap Bon, etc...) est un facteur déterminant de la mise en valeur. Comme dans les plaines atlantiques du Maroc, on observe la concurrence entre le développement urbain et industriel et l'utilisation des terres pour l'agriculture. Autour de Tunis, d'anciens secteurs maraîchers ou des olivettes sont occupées par les habitations.

UNE HISTOIRE COMPLEXE.

Des paysanneries montagnardes, nombreuses et denses, aux grands nomades, quels furent les premiers habitants de ce Maghreb d'où sont absents les grands foyers d'irrigation comme le Nil ou la Mésopotamie?

AU COMMENCEMENT ETAIENT LES BERBERES.

Ils sont présents au Maghreb dès le VIIIè millénaire avant Jésus–Christ, expulsant de la partie septentrionale du Sahara les populations négroïdes. Le concept de "Berbères" exprime une réalité linguistique, mais nullement l'existence d'une culture commune. Ce manque de cohésion est illustré par la variété des noms qui leur ont été attribués; ce sont les auteurs arabes qui appliquent à cet ensemble de populations le nom de "Berbères".

On peut néanmoins repérer certains éléments communs. Une vie rurale dense, bien enracinée, apparait très tôt, qu'il s'agisse des montagnes du Tell, avec des cultures sans irrigation, ni terrasses, à l'habitat fort peu élaboré ou des solides foyers de peuplement des Atlas du Sud, avec une agriculture plus perfectionnée et une vie pastorale parfois semi–nomade.

Autre élément commun: des sociétés complexes, avec, à la base, de "grandes familles" de 10 à 12 foyers qui possèdent la terre et l'eau. Dans le Haut Atlas Marocain, c'est encore à ce niveau qu'est organisé le "tour d'eau". Au dessus on a les "tribus" dont le fonctionnement est réglé par "l'assemblée" groupant tous les chefs de famille, mais, de fait soumise à deux ou trois. "L'agent d'exécution", nommé par l'Assemblée, gouverne et juge selon une coutume très rarement écrite. De telles sociétés sont réfractaires à toute autorité politique supérieure. Il n'existe aucune règle de transmission du pouvoir. C'est seulement par un jeu compliqué d'influences et de contre-pouvoirs qu'ont pu être assurées certaines formes d'équilibre de ces sociétés. On a parlé à leur sujet "d'anarchie équilibrée". Le sentiment de l'honneur est primordial, les vendettas sont généralisées. Les plus grandes révoltes auxquelles les puissances coloniales eurent à faire face au Maghreb se produisirent en milieu berbère.

LES ENVAHISSEURS VENUS DE LA MER.

Venus de la côte syro-libanaise, les Phéniciens abordent le Maghreb par la Tunisie vers 1.100 avant J.C.. Il ne cherchent guère qu'à fonder des comptoirs. Depuis Carthage, créée en 800, ils gagnent les côtes plus à l'Ouest, jusqu'au Maroc atlantique. On doit aux Phéniciens la généralisation du fait urbain, qui germe même au coeur de la zone tellienne, avec Constantine. Ils auraient aussi introduit l'oléiculture, avec la greffe de l'olivier. Le phénicien le plus célèbre, Hannibal, fait trembler Rome qui n'en vient a bout qu'après trois guerres successives.

La conquête et la domination romaine entraînent la diffusion de techniques de "domestication" de l'eau, et le développement des villes. L'apport le plus original est d'ordre économique. Au deuxième siècle de notre ère, les steppes intérieures, jusqu'aux Hautes Plaines constantinoises se couvrent d'olivettes en culture sèche destinées à l'exportation d'huile vers Rome. La mise en place d'une structure foncière de grandes propriétés s'accompagne de l'établissement du cadastre. Tout ceci est associé à un habitat dispersé qui s'étend dans la zone des plaines telliennes, avec un réseau dense de chemins ruraux, encore visible aujourd'hui.

On assiste à une promotion indigène par le biais de l'enrôlement dans les forces militaires, à une intégration des élites. Cependant la réduction en esclavage de nombreuses populations, en vue de cultiver les grands domaines, provoque des révoltes berbères. A partir du IVè siècle les difficultés de la colonisation s'aggravent, non seulement du fait des révoltes, mais aussi du mécontentement des populations romanisées et christianisées qui protestent contre les exportations à vil prix pour satisfaire les besoins de Rome.

L'effondrement de l'empire romain ébranle les possessions africaines et le coup de grâce est donné au Vème siècle par les Vandales, envahisseurs germaniques venus d'Espagne.

En 533, l'empire chrétien byzantin reprend le contrôle des territoires autrefois dominés par Rome. Malgré la résistance berbère, les Byzantins rétablissent les grands domaines avec l'esclavage et de très lourds impôts. Voulant imposer le christianisme comme religion d'Etat, ils pourchassent le paganisme et les hérésies, élément qui va favoriser la propagation future de l'islam.

DES ENVAHISSEURS VENUS PAR TERRE.

Agissant au nom du Calife Omeyade de Damas, les premiers conquérants arabes et musulmans gagnent d'abord la Tunisie, à partir de la Lybie. Fondée en 670, Kairouan qui deviendra une ville sainte, capitale prestigieuse des premières dynasties, est au départ un simple camp de base en vue de l'extension de la conquête vers l'Ouest du Maghreb. L'islam est accueilli comme une véritable

libération par les nombreux esclaves qui s'affranchissent en devenant musulman. Il apparait comme une religion plus tolérante que le christianisme byzantin et c'est en fait une armée plus berbère qu'arabe qui, après avoir traversé le Maghreb, franchit en 710 le détroit de Gibraltar pour se répandre dans la Péninsule Ibérique.

Cependant les Berbères ne tardent pas à contester le pouvoir des gouverneurs arabes. La grande révolte berbère (740–780) est conduite au nom du kharidjisme, tendance la plus égalitaire et la plus puritaine de l'islam. En adhérant à cette doctrine, les Berbères situent sur un plan religieux leur opposition au pouvoir politique incarné par les représentants de Damas, puis de Bagdad, lorsque les Abbassides ayant vaincu les Omeyades installent le califat dans cette dernière ville. Aujourd'hui, il ne reste au Maghreb que quelques îlots de kharidjisme (le Mzab Ghardaïa, l'île de Djerba...).

Fuyant l'Orient, des Omeyades se réfugient au Maroc; tel est le cas d'Idriss 1er, qu'on peut considérer comme étant à l'origine de la 1è dynastie marocaine, avec la fondation de Fès en 808. Un autre Omeyade atteint Cordoue et jette les bases d'un royaume andalou promit à une glorieuse destinée.

Venu aussi d'Orient un groupe chiite s'établit au Maghreb au Xè siècle, enrôle des soldats berbères et occupe Kairouan. Son chef, se disant descendant d'Ali, gendre, et de Fatima, fille du prophète, se proclame calife et est à l'origine d'une dynastie, les Fatimides, qui règnera bientôt sur l'Egypte, tout en ne tardant pas à perdre son pouvoir sur l'Est du Maghreb.

Au milieu du XIè siècle, estimant que cette province lointaine est devenue beaucoup trop indépendante, le sultan fatimide du Caire décide de la châtier en expédiant des tribus guerrières de grands nomades arabes qui procèdent à de vastes razzias dans l'Est du Maghreb. Selon Xavier de Planhol, il s'agit là d'un tournant dans l'histoire du Maghreb; de nombreux sédentaires établis dans les plaines doivent, soit se convertir au nomadisme, soit se réfugier dans les montagnes où se situent les foyers de résistance; des villes comme Kairouan sont détruites. Selon d'autres auteurs, le XIè siècle n'est nullement cette grande crise de l'histoire maghrébine.

Quoi qu'il en soit, c'est au Maroc, à l'abri des raids de ces guerriers nomades venus d'Egypte que l'on voit apparaître de nouvelles dynasties. Les Almoravides, nomades, venus des confins désertiques du Sud–marocain, édifient des centres religieux fortifiés dans le Sud de l'actuelle Mauritanie, avant de conquérir le Maroc, d'y fonder leur capitale Marrakech en 1062, puis de faire des incursions dans la Péninsule Ibérique.

Au XIIè siècle, ils sont supplantés par les Almohades, berbères, issus du Haut Atlas, qui vont étendre leur emprise sur l'ensemble du Maghreb et une partie de l'Espagne. Pour la première fois l'unité du Maghreb se réalise et va durer un siècle. L'essor économique est favorisé par le flux d'or en provenance du Sud du Sahara. Période aussi du développement des grandes villes et de la construction des plus belles mosquées. "C'est surtout à cette époque, selon Yves Lacoste, que les populations des différentes régions du Maghreb, gens du bled ou citadins, pasteurs ou paysans montagnards, acquièrent véritablement une culture commune, tout à la fois berbère et arabe. Elle combine des traditions ancestrales et les valeurs guerrières de la tribu avec les raffinements et les progrès des grandes villes arabisées". L'empire Almohades est considéré comme "l'age d'or" du Maghreb.

Mais du fait des structures tribales cet empire se disloque au milieu du XIIIè siècle. Certaines tribus se sentent assez fortes pour fonder leur propre dynastie. Au Maroc, les Mérinides, tribus pastorales de la Haute Moulouya conquièrent Marrakech, la capitale en 1261, confirmant la continuité de la puissance berbère. Mais un siècle plus tard, ils sont incapables d'enrayer les convoitise des Espagnols qui s'installent à

Mélila et des Portugais qui momentanément conquièrent Agadir. Aux Mérinides succèdent les Saadiens venus du Sous au début du XIVè siècle. Ils chassent les Portugais, et atteignent même Tombouctou, en direction du Niger. Mais au début du XVIIè les Saadiens, en pleine déconfiture, qui ont perdu le Nord du Maroc, sont supplantés par les Alaouites, dynastie encore régnante au Maroc. L'unité du royaume est réalisée avec de nouveau Fès comme capitale. Mais les convoitise européennes (espagnoles et françaises) se font bientôt pressantes, alors que le Maroc reste en dehors de l'influence ottomane.

LA CONQUETE OTTOMANE.

Avant d'en arriver à cette conquête qui ne concerne que l'Algérie et la Tunisie, un mot sur les réfugiés musulmans d'Espagne qui, à partir du début du XVIè siècle, refluent vers le Maghreb. Leur présence reste localisée aux trois capitales et à quelques régions littorales: Bizerte et le Cap Bon, le Sahel d'Alger et la Mitidja, le Rif occidental et Rabat. Fortement imprégné de culture espagnole, ce demi-million de réfugiés apporte une conception différente de l'organisation urbaine et de certaines cultures comme le vignoble en plantations régulièrement alignées.

L'implantation ottomane est elle aussi essentiellement côtière. A partir des points d'appui littoraux comme Alger, Bône, Tunis, Sfax, la possession de l'intérieur demeure fort théorique. En Algérie, elle s'articule autours de trois beyliks: Médéa, Constantine et Oran. Le territoire relevant du Dey d'Alger ne comprenait guère que le Sahel et la Mitidja, avec une annexe orientale, en Basse Kabylie. La levée de l'impôt parmi les tribus n'était possible qu'au prix de véritables expéditions. Modeste bourgade, avant l'arrivée des Turcs en 1516, Alger était à la fin du XVIIè siècle une ville de 100.000 habitants.

La présence turque a peu marquée la Tunisie, dans la mesure où, dès le début du XVIIIè siècle, la dynastie héréditaire des beys, profondément arabisée, n'a gardé avec Istanbul que des liens de vassalité très lâches. Malgré la grande insurrection de 1864, le pouvoir du gouvernement central, s'exerçant par l'intermédiaire des caïds et des cheikhs, n'est plus réellement contesté sur l'ensemble du territoire. Le Bey de Tunis est alors le prince musulman le mieux obéi du Maghreb.

LES EFFETS DE LA COLONISATION.

En dépit des interventions plus ou moins précoces: 1830 en Algérie, 1881 en Tunisie, 1906 au Maroc, si l'on s'en tient à la date d'établissement du protectorat, la colonisation française entraîne un certain nombre de conséquences communes dans les trois pays: constitution de vastes domaines adaptés de bonne heure aux évolutions des machines agricoles (plus de trois millions d'hectares en Algérie, 770.000 en Tunisie, 850.000 au Maroc), quartiers urbains de type européen, juxtaposés aux villes anciennes, ou agglomérations nouvelles.

Il en résulte des bouleversements de la vie indigène. Ainsi, dans la zone tellienne, de nouveaux peuplements ruraux se développent en fonction des besoins de la colonisation. Dans les villages algériens de colonisation, le centre européen construit en dur et selon un ordre géométrique, est progressivement noyé par un semis désordonné de cahutes en matériaux fragiles. Des regroupements d'ouvriers se constituent à proximité des fermes: depuis le petit hameau jusqu'à de véritables agglomérations, souvent désignées sous le nom de "douars", nom d'origine tribal, alors que la population est entièrement détribalisée.

Des populations de l'intérieur affluent vers des zones de colonisation, aboutissant à créer des régions de peuplement dense: littoral de Casablanca, plaine du Mornag au Sud-Est de Tunis, certaines régions d'Oranie, et surtout le Sahel d'Alger, où depuis 1875 affluent des Kabyles, et depuis 1920, des gens des Hautes Plaines du

Constantinois. Des "gens du Sud" viennent aussi occuper les espaces laissés vides par la colonisation: lit des oueds, bordure des forêts peu à peu grignotées; certains s'installent comme métayers sur des terres indigènes ou défrichent des terres incultes.

Les sociétés nomades sont entraînées dans un déclin irréversible. Dès le dernier tiers du XIXè siècle, les nomades sont cantonnés dans des limites strictes. Ainsi dans les Hauts Plateaux du Sud Oranais un calendrier précis vient réglementer leur progression estivale vers le Nord; le même phénomène affecte la Tunisie du Nord, ainsi que les plaines de la Meseta marocaine où le pacage des troupeaux dans la forêt de chênes-lièges, au nord de Rabat, est restreint puis interdit.

La sédentarisation progressive affecte non seulement les grands nomades, mais aussi les semi-nomades. Des habitats fixes se multiplient partout dans les territoires tribaux, près des points d'eau et de quelques terres cultivables. Les migrations de l'ensemble de la tribu tendent à se réduire, remplacées par le déplacement de troupeaux conduits par les seuls bergers (transhumance). L'administration coloniale cherche parfois à accélérer le phénomène: multiplication des puits, lotissements organisés sur des terres coloniales. En 1962, dans les Hauts Plateaux du Sud-Oranais: 60% des chefs de famille nomades se déclaraient journaliers et vivaient uniquement de la cueillette de l'alfa.

La colonisation, au moins jusqu'à la guerre d'Algérie, a peu touché directement les populations montagnardes. On note quelques confiscations de terres suite à la révolte de Grande Kabylie en 1871, mais c'est un cas isolé. Cependant les conséquences indirectes sur la vie montagnarde sont énormes. En soustrayant la plus grande partie des plaines cultivables à la pression humaine des montagnes voisines, la colonisation a contrarié le modèle normal d'association régionale qui conduisait à un essaimage du peuplement vers les plaines en période de sécurité. Jusqu'aux indépendances, les montagnards sont restés bloqués sur les hautes terres, vouées à une congestion démographique croissante, d'où une dégradation de l'environnement et des conditions de vie de plus en plus précaires. Ceci a fortement contribué à fixer l'originalité berbère, tant en Algérie qu'au Maroc.

Certes, il ne faut pas systématiser; il y eut des intégrations. Mais l'accès des plaines fut contingenté et réglementé. Souvent l'émigration montagnarde ne fut que temporaire: appel de forts contingents lors des vendanges ou des moissons. La Mitidja, les plaines de Bône et de Philippeville ont attiré des Kabyles. L'Oranie a été un gros foyer d'attraction pour les Rifains. A défaut des plaines, beaucoup de montagnards se sont dirigés vers les villes dont la colonisation a provoqué l'essor. Les Kabyles ont peuplé en grand nombre les quartiers indigènes de l'agglomération algéroise, notamment la Kasba. On a vu se constituer de vastes bidonvilles, notamment à Alger (50.000 personnes dès 1955), Casablanca (45.000 dès 1950). Autre exutoire, le développement de l'immigration en France métropolitaine, particulièrement forte de la part des Kabyles. Il faudrait y ajouter les engagements de tirailleurs dans l'armée française, qu'il s'agisse du Haut Atlas Marocain, de l'Atlas Saharien ou des Oasis du Sud.

La colonisation accélère et renforçe les mouvements de population déjà connus à l'époque turque, en provenance des régions subdésertiques du Sud et se dirigeant vers les "terres bénies" du Tell. L'attraction vers Alger est renforcée, ainsi que la zone d'influence de Tunis; il ne faudrait cependant pas oublier le développement d'autres centres comme Oran ou Bône, alors qu'au Maroc les nouveaux foyers se développent essentiellement sur la zone atlantique. La colonisation enfin rend irréversible une division transversale du Maghreb, un morcellement politique.

POPULATIONS ET MIGRATIONS.

Le triplement de la population en 40 ans, la prédominance des classes jeunes, les migrations internes et externes et l'explosion de l'urbanisation, autant d'éléments qui posent aux pays du Maghreb des problèmes d'une extrême gravité.

D'UNE QUASI-STAGNATION A UNE DEMOGRAPHIE GALOPANTE.

Au début du siècle, les trois pays sont pratiquement dans la même situation. La faible croissance, de 0,5% l'an, tient au fait que la fécondité "naturelle" est presqu'équilibrée par une forte mortalité, avec de grandes variations selon les années (famines et épidémies sont monnaie courante).

La mise en place de services de santé publique, provoque un lent recul de la mortalité au cours de l'entre-deux-guerres, permettant à la croissance d'atteindre 1,5%, mais les résultats sont précaires, comme on peut le voir à la fin de la seconde guerre mondiale: famine au Maroc, épidémie catastrophique de typhus et typhoïde en Tunisie, aggravée par les restrictions.

A partir des années 1950 et jusqu'à aujourd'hui on observe une baisse du taux brut de mortalité: Tunisie: de 20,6 pour mille à 8,7, Algérie de 23,9 à 10,5, Maroc de 25,7 à 9,7. Cette chute correspond aux campagnes de vaccination de masse, à l'amélioration des services de santé, à l'utilisation de médicaments plus efficaces, ainsi qu'aux progrès en matière d'hygiène et d'alimentation. De 51 ans en 1965, l'espérance de vie à la naissance est passée à 69 ans en Tunisie, 66 ans en Algérie et au Maroc. Ces évolutions ont connu des pauses et de brusques sauts: ainsi, en Algérie, alors que l'espérance de vie est restée presque stable entre 1966 et 1977, elle enregistre un gain massif de 13 ans en l'espace de 10 ans, suite à la mise en oeuvre de la médecine "gratuite" à partir de 1974.

Au déclin de mortalité n'a pas correspondu celui de la natalité. En Algérie et au Maroc ce taux a, au contraire, tendance à s'élever jusqu'en 1970; ainsi en Algérie, l'indice synthétique de fécondité est de 6,3 enfants par femme en 1955-60, contre 7,8 en 1970. En Tunisie on passe de 7 en 1960 à 6 en 1970. Selon Robert Escalier, la baisse plus précoce de la natalité en Tunisie résulte de "l'émergence d'un complexe moderniste, c'est à dire d'un ensemble d'éléments favorables à l'amélioration du statut de la femme: généralisation de la scolarisation, réglementation du mariage et du divorce, élévation de l'age au mariage, plus grande participation des femmes à l'activité économique, adoption très tôt d'une politique de planification des naissances". On a aujourd'hui en Tunisie un indice synthétique de fécondité de l'ordre de 4,5 enfants par femme. La contraception n'intervient pratiquement que pour prévenir les naissances de rang 4 et plus.

En Algérie, l'enquête nationale effectuée fin 1986 montra les changements considérables enregistrés depuis 1970: l'indice synthétique passe de 7,8 à 5,4 naissances. Parmi les facteurs intervenant dans la baisse de la natalité, il faut souligner le retard de l'age au premier mariage féminin (de 18,3 à environ 24 ans); les femmes algériennes n'ont pas attendu que le pouvoir adopte une politique officielle de maîtrise de la croissance pour utiliser des méthodes contraceptives (ce serait le cas de 35% des femmes mariées). A souligner enfin que la fréquence de la polygamie est très faible (1,5% des hommes mariés en 1986).

Une étude fine réalisée au Maroc montre qu'aucune province n'échappe au recul de l'age du premier mariage féminin, cependant l'écart reste grand entre cet age dans une ville comme Rabat (25 ans) et l'age dans des provinces reculées ou dans des quartiers de "bidonvilles" (18, 19 ans). Le Maroc se distingue des deux autres pays du Maghreb par le maintien d'un taux plus élevé de polygamie (6,6 pour cent hommes mariés, contre 0,5 en Tunisie).

En dépit du recul de la natalité, plus précoce en Tunisie, mais manifeste dans les trois pays, la croissance démographique reste très élevée: en 1985–90, on a les taux annuels suivants: 2,3% en Tunisie, 3,3% en Algérie et au Maroc. Le Maghreb comptait 18,8 millions d'habitants au lendemain de la seconde guerre mondiale, on en dénombre aujourd'hui 58 millions, les prévisions sont de 72 millions pour l'an 2000 et 85 en 2010. Actuellement on a les chiffres suivants: Tunisie: 8 millions, Algérie: 26, Maroc: 25.

En Algérie et au Maroc, la moitié de cette population a moins de 18 ans, en Tunisie moins de 21 ans. Cette jeunesse de la population pose évidemment la question de la scolarisation. de gros efforts ont été entrepris à tous les niveaux de l'enseignement, mais la pression démographique accrue (entre 1977 et 1987, le nombre des Algériens âgés de moins de 20 ans a augmenté de 2,8 millions) rend difficile la réalisation des objectifs, surtout lorsqu'on vise, en même temps, comme c'est le cas en Algérie une arabisation totale dans le secondaire. Beaucoup d'enfants scolarisables ne fréquentent pas l'école, et la proportion des "évasions scolaires", à l'âge de la puberté, demeure forte. Avec la dégradation de la qualité de l'enseignement, consécutive au mouvement de démocratisation, plusieurs observateurs ont souligné l'aggravation des disparités tant régionales qu'entre les sexes et les classes sociales. En Algérie, les étudiants "arabisés" en lettres et en droit se plaignent d'être défavorisés pour trouver des emplois, par rapport à ceux de sciences dont l'enseignement se fait toujours en français. L'islamisme joue de ces frustrations.

Un autre élément de frustration réside dans la difficulté pour les couples mariés de trouver un logement. Le mariage a certes été retardé, mais il devient de plus en plus difficile de se loger. Les jeunes hommes mariés vivent avec leurs parents, souvent jusqu'au delà de trente ans, et sont donc privés de l'autorité sur la maison.

MIGRATIONS INTERNES.

Actuellement les contrastes sont de plus en plus nets entre les espaces littoraux où les densités ne cessent de croître et les espaces intérieurs. La "littoralisation" du peuplement s'est aggravée, malgré les tentatives d'aménagement du territoire. En Algérie, sur moins de 12% du territoire, se trouve 80% de la population. La seule région d'Alger, sur 1% du territoire de l'Algérie septentrionale groupe près de 18% de la population. En Tunisie, sur l'étroite bande littorale vivent 55% des Tunisiens; c'est là que le phénomène a été le plus précoce. En 1982, 87% des investissements réalisés et 90% des emplois créés l'ont été dans cette zone. Le phénomène est moins marqué au Maroc. Cependant les villes de l'axe urbain Casablanca–Rabat–Kenitra ont recueilli 53% des flux migratoires depuis le début du siècle.

On assiste à un changement d'échelle de l'exode rural. Au début des années 1950, 70.000 ruraux se dirigent, chaque année, vers les zones urbaines dans l'ensemble du Maghreb; au milieu des années 1970, ils sont 300.000. Depuis le phénomène s'est un peu atténué. Partout les montagnes ont vu leur population diminuer en valeur relative, même si elles n'ont jamais été aussi densément peuplées.

En Algérie les montagnes telliennes ont été largement vidées de leurs habitants lors de la guerre d'indépendance. Au cours des sept années, du fait des opérations militaires et de la politique de regroupement, un quart de la population indigène, soit deux millions de personnes ont été déplacées. Plus de 2000 villages de regroupements, situés dans les zones contrôlables des campagnes algériennes, et construits selon des plans géométriques, ont été implantés et ont, pour l'essentiel subsisté.

Par la suite, au cours des années 1970, la mise en oeuvre de la réforme agraire et la volonté de créer un millier de "villages socialistes", véritables "microvilles", dans des

sites souvent artificiels et coupés des terres de culture a été aussi un élément de remodelage de l'habitat. Toutefois un peu plus d'un tiers seulement des villages prévus ont été construits. Devant les réticences des populations, on s'oriente à partir des années 1980 vers des programmes plus souples d'autoconstruction et vers le développement de villages-centres, avec une forte proportion de population non agricole, villages parfois destinés à devenir de véritables petites villes.

Au total, en Algérie, au cours des 80 dernières années, les flux d'exode rural, émis pour les 4/5 par les régions telliennes, ont été aspirés pour 4% par les bassins intérieurs, pour 10% par les Hautes Plaines, pour 83% par les plaines littorales.

En Tunisie, ce n'est guère qu'à partir de 1966 que l'exode devient important dans les montagnes littorales: Mogods et Kroumirie.

Mais l'émigration ne concerne pas seulement montagnes et steppes; elle se manifeste aussi dans les plaines, zones de sédentarisation récentes où les communautés rurales sont parfois faiblement enracinées et où une fraction importante de la population comprend des paysans sans terre et des ouvriers agricoles saisonniers. Le cas marocain est significatif. Les régions où l'exode rural est le plus intense correspondent aux plaines atlantiques de l'Ouest, ainsi qu'aux plateaux intérieurs. La proximité des métropoles économiques exerce un fort effet d'attraction dans des zones où l'espace agricole se raréfie sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation, mais aussi de la modernisation agricole. Les migrations cependant ne se limitent pas à l'exode rural; les plus importantes aujourd'hui sont interurbaines.

URBANISATION. (Carte n°2).

Au Maghreb, en 1936, on ne compte que 21% d'urbains; en 1956: 27%; aujourd'hui près de la moitié de la population est concentrée dans les villes. Avec 45%, près de 10 millions, le Maroc occupe la dernière position, mais en l'an 2000 population urbaine et rurale seront à égalité. Casablanca (2,8 millions) vient de loin au premier rang suivie de Rabat-Salé (1 million) Contrairement aux deux autres pays, le Maroc dispose de deux grandes cités intérieures de plus de 500.000 habitants: Fès et Marrakech; on compte en tout 14 villes de plus de 100.000 habitants.

En Algérie, sur 42 villes de plus de 50.000 habitants, une seule dépasse le million: Alger (2,2), suivie d'Oran, avec un peu plus de 500.000.

Par rapport à la population tunisienne, Tunis, avec 1,6 million d'habitants pèse d'un poids très lourd. Cependant on ne trouve point au Maghreb ces immenses métropoles du tiers-monde face à un vide urbain. Partout l'on assiste à la montée en puissance des petites agglomérations. Ainsi, en Tunisie se développe un réseau dense de Bizerte à Gabès en passant par Nabeul, Sousse, Sfax, toutes situées sur la côte. Il faut souligner aussi la multiplication des villes moyennes de plus de 20.000 habitants. Il n'en demeure pas moins que Tunis exerce un effet de polarisation sur l'ensemble de l'espace tunisien.

Le même phénomène de développement des villes moyennes se retrouve en Algérie. Etudiant la décentralisation de l'expansion industrielle, Xavier de Planhol souligne que "le fait majeur semble bien être, de toute façon, l'impulsion démographique donnée aux villes petites et moyennes . Alors qu'elles se vidaient de leur substance au profit des grands centres, pendant les quinze premières années qui ont suivi l'indépendance, le mouvement semble actuellement stoppé".

Mais les grandes villes ont de plus en plus de mal à maîtriser une urbanisation anarchique. A Casablanca, le quartier du port et des affaires, de style européen coexiste avec l'ancienne médina; mais à part la périphérie résidentielle, située au

Sud-Ouest (Anfa), la ville apparaît comme "assiégée" par la ceinture pauvre avec ses maisons basses et ses bidonvilles dans un désordre indescriptible. Au Maroc, on estimait au début des années 1980 que 13% de la population des villes de plus de 30.000 habitants se trouvait dans des quartiers non viabilisés et en situation d'infraction permanente. Une population de l'ordre de 200.000 habitants y était attendue chaque année, au cours de la décennie 1980.

La médina n'est guère plus favorisée que le bidonville. Elle connaît une surpopulation de plus en plus inquiétante. A Fès, par exemple, qui possède la médina la plus prestigieuse, il faudrait pour l'aménager l'alléger de 40% de ses 200.000 habitants, c'est à dire construire à la périphérie de Fès une ville de 70.000 habitants.

Partout, au Maghreb, on retrouve de tels problèmes. Un clivage s'instaure entre les quartiers construits selon les normes de l'urbanisme moderne, les médinas et les quartiers sous-intégrés (bidonvilles ou lotissements clandestins). Chacun de ces ensembles de quartiers a sa propre dynamique et les disparités s'accentuent entre eux, qu'il s'agisse non seulement du logement lui-même, mais de l'environnement, de l'alimentation en eau potable, de l'évacuation des eaux usées, des services à disposition, du chômage, etc... Les émeutes urbaines ponctuent l'évolution politique, économique et sociale de l'ensemble du Maghreb. Selon la formule de Mohammed Naciri: "La puissance de l'urbanisation fait éclater toutes les structures, faisant basculer les sociétés rurales dans le monde ambigu des villes".

SOUS-EMPLOI ET EMIGRATION.

En Algérie, comme en Tunisie la puissance publique est intervenue pour encourager le développement des petites villes. Cependant les conséquences de cet effort d'équipement ne doivent pas faire illusion. Nombre de ces villes n'offrent aux ruraux récemment installés que de faibles possibilités d'emplois. Dans de nombreux cas la croissance urbaine est synonyme d'accentuation du chômage et la ville est le lieu où se développe le "secteur économique non structuré", ou si l'on préfère "l'économie souterraine". En Tunisie on estime à 40% le taux des emplois offerts par cette économie dans l'ensemble de la population active citadine. Deux tiers de ces emplois s'effectueraient à domicile où de façon itinérante.

Dans ces conditions, les chiffres de chômage officiellement déclarés n'ont qu'une signification douteuse. En 1987 on aurait eu pour l'ensemble du Maghreb 20% des actifs au chômage en y incluant 850.000 personnes sous-employées en milieu rural. Outre le fait que le chiffre réel du sous-emploi rural est sans doute beaucoup plus élevé, il faut souligner la sous-évaluation résultant du fait que les taux d'activité féminine retenus sont extrêmement bas, notamment en Algérie. Toujours selon les chiffres officiels, la Tunisie connaîtrait le taux de chômage le plus bas: 14-15%, viendrait ensuite le Maroc 18-19% , puis l'Algérie: 21-22%.

Le chômage touche surtout les jeunes: En Tunisie: un peu plus de la moitié ont de 18 à 25 ans, En Algérie et au Maroc, ces chiffres sont de l'ordre de 60%. Autre caractéristique, les personnes les plus touchées ne sont ni les analphabètes, ni les diplômés, mais celles ayant un niveau d'instruction intermédiaire.

Sous-emploi et chômage alimentent le phénomène migratoire, mais celui-ci n'est nullement quelque chose de nouveau. C'est d'abord la rançon de la colonisation. La France métropolitaine ouvrait un marché du travail important et relativement proche. Si, avant l'indépendance, le nombre de Marocains et de Tunisiens n'y avait pas dépassé quelques dizaines de milliers, l'immigration algérienne qui débute en 1912, était évaluée en 1965 à 540.000 personnes (sans compter les Algériens ayant choisi la nationalité française), dont 280.000 travailleurs stables, représentant au total un quart de la population adulte mâle de l'Algérie, en age de travailler, et plus de la

moitié pour la Kabylie. Si la prépondérance kabyle a été longtemps exclusive, le rayon de recrutement, notamment après la seconde guerre mondiale, s'est étendu aux autres massifs telliens, aux territoires du Sud, à l'Aurès et aux Hautes Plaines Constantinoises.

De 1968 à 1990, la population algérienne en France est passée de 471.000 à 614.000, la marocaine de 88.200 à 573.000, la tunisienne de 60.180 à 206.000. Mais depuis l'arrêt officiel de l'immigration en France, en 1974, le nombre d'actifs maghrébins est en recul sensible; ce qui correspond en fait à deux évolutions contraires. Baisse du nombre des actifs algériens, progression des actifs marocains et tunisiens; ainsi entre 1975 et 1988, les Algériens ont perdu près de 20% de leur effectif, alors que les Marocains et Tunisiens progressaient respectivement de 18 et 12%.

Mais l'émigration concerne aussi d'autres pays européens. Un peu plus du tiers des émigrants s'orientent vers ces pays. A la fin des années 1980, le total des migrants était de l'ordre de 2,3 millions. Les restrictions apportées au cours des années 1970 à l'immigration par les nations européennes (RFA, France, Belgique, Suisse) ne se sont pas traduites par une réorientation massive vers les pays de la rente pétrolière du Moyen Orient. La Lybie n'a représentée pour les Tunisiens qu'une zone de recrutement instable, de même d'ailleurs que les Pays du Golfe (pour Marocains et Tunisiens). L'augmentation du nombre de Marocains et de Tunisiens à l'étranger a été possible grâce à l'élargissement des débouchés vers l'Europe septentrionale et l'Amérique du Nord, mais aussi du fait du développement de l'immigration clandestine en Espagne et en Italie.

Moyen de diminuer le sous-emploi au Maghreb, l'émigration a un impact important en matière financière. En 1985 on estimait à 22 milliards de F les revenus transférés. C'est une énorme source de financement dont les effets sont importants, au plan national (source de devises), au plan local comme au plan régional: modernisation des campagnes, mais aussi spéculation foncière et immobilière. L'acte migratoire favorise l'adoption de nouvelles pratiques sociales, de nouveaux modes de consommation.

A l'heure où une population jeune pléthorique arrive, au Maghreb, à l'âge du travail, le quasi-blocage des possibilités d'émigration aggrave les phénomènes de chômage et de sous-emploi au sein d'une population déstructurée par l'urbanisation et à la fois attirée et repoussée par les "modèles occidentaux" diffusés par les médias, et par tous ceux qui ont connu en Europe l'expérience du travail. C'est là un terreau de choix pour les mouvements islamistes.

LES ECONOMIES MAGHREBINES. (Carte n°3).

Les politiques économiques ont été diverses selon les Etats et selon les moments. L'Algérie qui, au départ, possède le plus d'atouts connaît aujourd'hui d'énormes difficultés qui ne sont pas sans lien avec les problèmes politiques.

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN QUESTION.

Le développement de la période coloniale avait consisté à peu près exclusivement en industries de consommation, concentrées à Alger et Oran. Il faut attendre le "Plan de Constantine", élaboré par la France au cours de la guerre, pour qu'on envisage d'implanter sur le littoral des pôles d'industrie lourde: sidérurgie, engrais, raffineries, liquéfaction de gaz. Parmi les handicaps hérités de cette période, il faut souligner l'orientation de l'économie vers l'ex-métropole, l'important chômage (sans doute 33%) et surtout la déstructuration de la société accentuée encore par la guerre.

L'Algérie indépendante, surtout à l'époque de Boumediène, se lance à travers trois plans successifs, dans une politique d'industrialisation, au détriment de l'agriculture. L'accent est mis au départ sur les "industries industrialisantes", les transferts de technologie: usines fournies "clés en main". Une cinquantaine de grandes sociétés nationales sont créées. Parmi les fleurons: le complexe sidérurgique d'Annaba (ex-Bône), la pétrochimie et la liquéfaction de gaz d'Arzeu, la raffinerie de Philippeville, en même temps que s'étend considérablement le foyer de métallurgie de Rouiba, dans la banlieue d'Alger. Très tôt se manifeste la volonté de rééquilibrer le développement industriel au profit de la zone littorale Ouest et Est, en diminuant sensiblement la prépondérance d'Alger. La mise en place d'un réseau de gazoducs à partir d'Hassi Rmel permet de fournir à ces régions le support énergétique du développement.

En outre l'Algérie entend récupérer la pleine souveraineté de ses choix économiques. Il s'ensuit une série de nationalisations de 1966 à 1971, les dernières en date concernant les sociétés pétrolières.

A partir de 1975, alors que les pôles lourds du littoral continuent à s'étoffer et à développer des satellites en direction de Sétif et d'Orléansville, l'effort est porté sur la multiplication des industries de transformation en unités, de taille moyenne, réparties dans l'ensemble du pays. La mise en place de ces unités s'est faite d'abord dans l'Est sous-développé, puis vers le Sud, au pied des Hautes Plaines et même jusqu'en bordure du Sahara. En 1970, seules cinq villes comptaient plus de 25 emplois industriels pour 1000 habitants; en 1980: 30 villes (généralement de plus de 50.000 habitants); en 1985, ce niveau est atteint par presque toutes les agglomérations de plus de 10.000 habitants.

Malgré cette volonté de diffusion, il n'en demeure pas moins que les petites et moyennes industries font cruellement défaut. Ceci d'autant plus que les grandes sociétés nationales, "colonnes vertébrales du développement" sont lourdes à gérer. Sauf dans le domaine des hydrocarbures, beaucoup sont maintenues en survie par les aides de l'Etat, dispensées largement tant que se poursuivait le boom pétrolier, mais qui vont tendre à se restreindre à partir des années 1980 et surtout depuis 1986.

Analysant les problèmes de l'entreprise d'Etat, Lahouari Addi explique: "Il est difficile de gérer une entreprise d'Etat algérienne, et la raison en est qu'elle ne possède pas le pouvoir économique de décider des prix, du volume du personnel, du niveau des investissements(...) Emanation de l'Etat, les directions sont tenues de respecter les directives provenant des ministères de tutelle respectifs". Il s'agit d'éviter à tout prix les conflits. "Eviter les conflits dans les entreprises ne signifie pas forcément la satisfaction des besoins des travailleurs, car l'Etat n'a pas les moyens économiques de les satisfaire. C'est pourquoi les conflits sont évités par un relâchement de la discipline de travail et un manque d'entretien des équipements et des machines".

Pourtant les tares du socialisme algérien, aggravées par le manque d'infrastructures et de logements, ne sont pas apparues dès l'abord aux financiers internationaux. En 1985, parlant de la croissance exceptionnelle de l'économie algérienne, le FMI expliquait qu'il était remarquable qu'elle "ai pu être atteinte en même temps que la balance des paiements courants a été améliorée". C'est que l'Algérie avait mis son point d'honneur, depuis le retournement du marché pétrolier en 1982, à se passer des bons offices des "grands argentiers" mondiaux. Mais ceci n'était possible que par l'imposition au pays d'une cure d'austérité: réduction des importations, possible grâce au monopole d'Etat; réduction depuis 1986 d'un bon quart des dépenses budgétaires. La dynamique du développement est brisée: baisse du taux de croissance qui tombe en dessous de la progression démographique, inflation, perte de pouvoir d'achat estimée à 15% entre 1987 et 1988: élément fondamental pour expliquer les émeutes de 1988.

Depuis la situation ne s'est nullement améliorée, bien au contraire. Un rapport de 1992 révèle que sur les 189 entreprises publiques, seules 25 d'entre elles présentent une structure financière acceptable. De 1989 à 1991 le gouvernement s'engage dans la voie de l'autonomie des entreprises publiques et même de la privatisation d'une partie de leur capital, de la libération des prix, d'une gestion orthodoxe des finances publiques, avec une banque centrale gérée à l'allemande. Il s'agissait de désengager l'Etat sur le plan économique. Mais depuis juillet 1992, le chantier des réformes est à l'arrêt. Le gouvernement s'efforce de sauver les entreprises publiques, sans pour autant remettre en cause la réforme pétrolière de 1991, par laquelle la société d'Etat doit faire une place aux pétroliers internationaux pour favoriser la prospection.

En novembre 1992, compte tenu de la nécessité de maintenir les importations de produits alimentaires, une réglementation restrictive est mise en place, avec interdiction totale d'importer certains produits jugés superflus et restriction sévère des financements pour des produits comme les véhicules utilitaires et l'électro-ménager. Il s'agit d'éviter l'accroissement de la dette évaluée à 26 milliards de dollars, en même temps qu'on s'efforce d'en renégocier certains éléments.

Mais la situation est dramatique: inflation de plus de 30%, production industrielle redescendue au niveau de 1984, dévaluations successives du dinar (1 dollar s'échangeait contre 5 dinars en 1986; aujourd'hui il en vaut près de 25). Le système ne fonctionne que grâce à l'économie souterraine: travail clandestin, marché noir, contrebande, prévarication, fraude fiscale, marché parallèle des devises entretenu par la diaspora. Cette activité parasitaire, mais vitale entretient une classe de privilégiés et de "profiteurs" du régime, de plus en plus mal tolérés à mesure que la misère s'aggrave.

FLUCTUATIONS TUNISIENNES.

A l'heure de l'indépendance, la Tunisie ne compte que 20.000 emplois industriels, plus de 80% sont localisés dans la ville de Tunis. En l'espace de 25 ans ces emplois sont multipliés par sept (150.000) avec une diffusion réelle, essentiellement dans les villes littorales.

Le "décollage" se situe en 1962, avec Ahmed Ben Salah qui met en oeuvre un développement planifié. L'Etat participe à la mise sur pied de nombreux projets industriels pour satisfaire les besoins, valoriser les ressources nationales et créer les premiers éléments d'une industrie de base: raffinerie de Bizerte, sidérurgie d'El Fouladh, complexe papetier de Kasserine, raffinerie de sucre de Béja. Industries agricoles et alimentaires complètent ce tableau. L'Etat est alors le principal investisseur; il a en outre le monopole du commerce extérieur. Il étend son contrôle sur le commerce de détail, l'artisanat, la petite industrie, le tourisme, l'agriculture. On assiste à la création de coopératives, d'offices, de sociétés nationales. Imposé de façon rigide, ce "socialisme coopératif" suscite le mécontentement, notamment dans l'agriculture. Bourguiba met brutalement fin à l'expérience; Ben Salah est démissionné puis traduit en justice.

A partir de novembre 1970, le changement d'orientation est net sous l'impulsion d'Hedi Nouira qui prône le libéralisme économique et tente de favoriser l'émergence d'une couche d'entrepreneurs dont il espère le soutien. On fait appel à l'investissement privé national et étranger, afin d'alléger l'effort public et de développer l'emploi. Progressivement se réalise l'intégration du pays dans les échanges internationaux. Industriels américains et européens localisent en Tunisie des usines fortes consommatrices de main d'oeuvre. Ce sont désormais les industries les moins capitalistiques, celles directement branchées sur le marché étranger qui sont favorisées: création de nombreux établissements là où la main d'oeuvre est abondante: Bizerte, Mateur, Nabeul, le Sahel de Sousse, Sfax. Bien qu'atténué, l'effort de l'Etat se maintient, avec comme réalisation les industries

phosphatières et la création du pôle de Gabès. Au cours de la décennie 1970, sont créées 800 entreprises nouvelles de toutes tailles (une centaine de milliers d'emplois).

En dépit de l'enrichissement global (croissance de 8% l'an), l'écart se creuse entre les plus riches et les plus démunis. N'acceptant pas d'être contesté dans ses choix économiques, le gouvernement tente en vain d'imposer sa loi à l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT); la grève générale lancée par celle-ci le 26 janvier 1978 est sévèrement réprimée (200 morts).

En fait la libéralisation de l'économie précède la dénationalisation qui se heurte à beaucoup de difficultés. Certes, dès le début des années 1970 on a démantelé les coopératives et vendu des propriétés de colons qui avaient été nationalisées. Mais il faut attendre le milieu des années 1980 pour qu'on autorise de nouveaux la vente de biens publics. L'idée de l'Etat-patron est remise en question, ce qui n'exclut pas un rôle d'encouragement, d'orientation, de création d'un environnement favorable. Mais la mise en oeuvre est lente: quelques-unes des 400 entreprises d'Etat sont inscrites sur la liste des "dénationalisables"; il y a peu d'acheteurs, le marché financier étant très étroit. Certaines banques liées à l'Etat ont acquis des sociétés hôtelières; les investissements privés sont essentiellement attirés par l'agro-alimentaire, le textile, certaines industries en lien avec le bâtiment, c'est à dire des secteurs où l'Etat est très peu présent. Ceci n'allège nullement les charges de l'Etat qui soutient à bout de bras les entreprises publiques par des prêts, des subventions d'équipement, quand ce n'est pas de fonctionnement.

L'Etat intervient aussi par sa politique de subventions aux produits alimentaires. En 1984, le gouvernement Mzali, entendant réduire les charges de l'Etat, pour répondre aux demandes du FMI, supprime certaines subventions. Eclate alors dans plusieurs villes "la révolte du pain", sévèrement réprimée par l'armée. Les subventions sont rétablies, lorsque s'aggravent les contraintes économiques dues à l'achat d'équipements américains. Ces subventions s'accroissent en 1989 et 1990, à cause de la sécheresse et de la nécessité d'augmenter les importations de céréales. Les deux années suivantes ont été au contraire très favorables pour l'agriculture qui occupe encore 32% de la population active. L'équilibre de la balance commerciale dépend selon les années de l'importance de ces importations, mais aussi des recettes du tourisme et des envois des travailleurs résidant à l'étranger. Le pétrole, exploité depuis 1966 couvre les besoins et procure de précieuses devises, mais les réserves seront épuisées à la fin du siècle, alors que la Tunisie doit gérer une dette de 7 milliards de dollars (40% de plus qu'en 1985).

LE RELATIF RETARD DU MAROC.

La politique industrielle marocaine n'a ni l'ampleur, ni la continuité de celle de l'Algérie. Le plan triennal, au lendemain de l'indépendance, prévoit un complexe sidérurgique à Nador, mais il sera longtemps retardé, et un complexe phosphatier à Safi. Par la suite, à partir de 1972, l'accent est mis sur le développement des industries de valorisation des phosphates, avec le concours de l'Etat: amélioration des capacités portuaires de Casablanca et Safi, développement des industries d'acide phosphorique et superphosphates à Safi, nouveau port phosphatier avec un complexe pétro-chimique.

Dès l'indépendance le Maroc entendait aussi développer le secteur industriel de substitution aux importations: textiles, matériaux de construction. A partir de 1972, il privilégie assez nettement l'agro-alimentaire: douze sucreries, des usines laitières et de traitement des fruits, en rapport avec l'extension des cultures irriguées.

Mais ce qui distingue sans doute le plus nettement l'industrie marocaine, c'est la concentration des emplois sur une partie de la côte atlantique: l'axe Casablanca-

Kénitra, avec en 1981, 70% des emplois industriels du pays et 87% de la valeur ajoutée par l'industrie. Entre 1967 et 1979, l'axe a accueilli 72% des établissements créés dans le pays. Dans cet ensemble, le poids de Casablanca est déterminant. Ceci résulte de l'absence d'une véritable politique industrielle. Aucun centre n'émerge véritablement dans le reste du pays, si ce n'est la zone Tanger–Tetouan où domine de très loin le textile. Les industries des grandes villes régionales, Fès, Meknès, Marrakech, restent bien souvent marquées par la tradition et ne présentent pas un dynamisme exceptionnel.

Considéré dès le départ comme appartenant à la sphère du libéralisme économique, à cause de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, le Maroc a pourtant un secteur public important. Avant la loi de 1989 sur la privatisation, l'Etat contrôlait la presque totalité du raffinage, de la distribution de pétrole et de l'extraction de charbon, 80% des industries extractives, 70% des institutions financières, 50% des transports et communications, un quart des industries manufacturières, soit au total près de 700 entreprises. Il faut toutefois tempérer la notion de contrôle, car si dans 10% des cas l'Etat possède la totalité du capital, il ne possède la minorité de blocage que dans 40% des entreprises.

Ce secteur public est, pour une part, un héritage du protectorat; soixante sociétés étatiques datent de cette époque. Dans les premiers temps de l'indépendance on assiste à la constitution de nouvelles entreprises publiques par le rachat de certaines participations étrangères (électricité et transport). Dans d'autres cas des sociétés étrangères s'associent à l'Etat, avec des participations allant jusqu'à la moitié du capital; ce phénomène se poursuit jusqu'en 1973. A cette date intervient la loi sur la "marocanisation" selon laquelle, dans toute entreprise, la participation du capital marocain doit être d'au moins 51%. L'Etat participe a ces opérations et agrandit ainsi son domaine. Mais c'est aussi l'occasion d'association entre des groupes privés marocains et des groupes étrangers. En 1978, 68 individus ou familles contrôlent plus de la moitié des capitaux industriels privés, essentiellement dans les secteurs de la transformation, de la banque et du commerce.

Selon Abdallah Saaf, l'analyse de la gestion des entreprises publiques dévoile jusqu'à quel point elles sont considérées comme le patrimoine particulier de la technocratie d'Etat qui contrôle le capital étatique et l'emploie à son gré. Elle leur permet d'entretenir un réseau de clientèles. Par ailleurs l'expansion du capitalisme privé se fait souvent en lien étroit entre l'Etat et son administration. Pourtant, au cours de la décennie 1980, le mot d'ordre est à la désétatisation. la loi de 1989 fixe une première liste d'entreprises privatisables. Le programme 1993–94 comprend 74 entreprises couvrant les principaux secteurs.

La baisse du prix des phosphates à partir de la fin des années 1970 constitue un coup dur pour le Maroc, troisième producteur et premier exportateur mondial. Certes le tourisme, presque à égalité avec celui de l'Egypte, constitue une source importante de devises qui dépasse aujourd'hui les fonds rapatriés de l'étranger par les travailleurs marocains. Il n'en demeure pas moins que la dette extérieure du Maroc dépasse les 20 milliards de dollars (un peu plus faible que celle de l'Algérie, mais pour un PNB nettement plus bas). Ceci explique l'engagement du Maroc pour favoriser les investissements étrangers sur son territoire.

Pays où l'économie souterraine occupe une place considérable, le Maroc est aussi fortement tributaire des phénomènes atmosphériques. La récente sécheresse, oblige à prévoir l'importation de grosses quantités de blé tendre, la récolte de céréales ayant chuté de 85 millions de quintaux en 1991 à 27 millions en 1992. On mesure par là les problèmes posés à des pays connaissant un déficit agricole chronique.

LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE.

Les trois pays ont connu des évolutions diverses en matière de politique agricole. En Algérie, au lendemain de l'indépendance, un processus d'expropriation des colons, avec gestion collective, sous forme autogestionnaire, est prise à l'initiative des ouvriers agricoles et de quelques militants, mais cette expérience dure peu: indifférence du FLN, manque de cadres locaux. Au cours des années 1970, la réforme agraire provoque un vaste remaniement agraire, à travers deux phases. La première concerne surtout les terres des collectivités, généralement "communaux", à faibles potentialités agronomiques. La seconde s'intéresse aux terres de certaines personnes privées; les domaines de 28.000 propriétaires fonciers sont organisés en 6000 collectifs de taille nettement inférieure aux domaines autogérés. L'Etat prend en main des fonctions qui relèvent des prérogatives des producteurs et ne laisse aux unités de production qu'une autonomie résiduelle. A partir de 1980, l'échec de ces réformes se traduit par des tentatives de restructuration du secteur public et par une réorientation en faveur du secteur privé (loi d'accession à la propriété foncière de 1983). Sur les 7,5 millions d'ha de surface agricole utile, seuls 4,5 millions sont effectivement cultivés.

En Tunisie, après la période de location des terres coloniales aux grands exploitants tunisiens, on entame en 1962 l'expérience collectiviste. Le coeur de l'unité coopérative de production est constitué de terres domaniales, généralement ancien domaine colonial, afin de bénéficier de son matériel et de ses infrastructures. Autour, en couronne, est tracé un périmètre dans lequel les propriétaires privés sont tenus soit d'adhérer avec apport de leurs terres, soit de louer ou de vendre leurs terres à la coopérative, la rétribution dépendant du volume de terre apporté. En 1968, ce système regroupe 30.000 coopérateurs sur 378.000 ha. Mais il est bientôt abandonné; on explique l'échec par l'environnement libéral et les tensions entre les divers types de coopérateurs obligés d'abandonner leurs activités annexes.

Le résultat c'est qu'en 1970, le tissu agraire est encore plus éclaté qu'auparavant et le dualisme entre grandes et petites propriétés s'affirme. Au total, il n'y a guère eu en Tunisie de remodelage rural, en dépit du Programme d'Animation rurale de 1973.

Au Maroc, moins de 1% des propriétaires détiennent 25% des terres; pour le reste il faut souligner le nanisme accusé des exploitations et le fait qu'un tiers des exploitants ne possèdent aucune terre. Les terres collectives n'ont nullement fait l'objet d'un réaménagement foncier sous l'égide de l'Etat. Celui-ci concentre ses actions sur des opérations localisées: "opération labour" en 1957, visant à encourager la mécanisation; échec total. Beaucoup plus importantes ont été les actions lancées par l'Office National d'Irrigation qui gère les grands périmètres irrigués.

Quelles que soient les politiques foncières, les trois pays se caractérisent par un accroissement de leur dépendance alimentaire due, pour une part, à la rapidité de la croissance démographique, mais aussi aux aléas du climat et à des politiques agricoles inadaptées.

Malgré l'évolution de l'alimentation, les Maghrébins restent de gros consommateurs de céréales. Dans ce domaine le volume annuel de production peut varier du simple au double ou même au quadruple. Les rendements sont d'une grande faiblesse: échec en matière d'apports de fertilisants, comme de variétés nouvelles, utilisation des terres les plus médiocres, importance de la jachère. Dans le domaine de l'élevage, la production de viande de mouton couvre juste les besoins, en faisant d'ailleurs de plus en plus appel, pour leur alimentation, à un complément céréalier. On tente de pallier l'insuffisance des bovins par l'introduction des élevages de volaille, mais cette "filière" est très intégrée aux multinationales et nécessite l'importation massive de maïs, orge et tourteaux. Les quelques tentatives de "bassins

laitiers" autour des grandes villes donne des résultats souvent décevants. C'est en matière de production légumière et fruitière, destinée surtout à la demande urbaine, que les succès sont les plus évidents.

La situation de l'Algérie est la plus préoccupante: en 1984, elle importait 60% de sa consommation alimentaire; la situation aujourd'hui doit s'être encore aggravée. Vient ensuite la Tunisie qui doit importer la moitié de ses céréales, le tiers des viandes et produits laitiers. Le Maroc est le mieux loti de tous, sauf en matière de viande. C'est aussi celui qui a le plus développé certaines cultures d'exportations, ainsi que la vente de produits de la pêche, afin de se procurer des devises. Depuis 1970, la Tunisie a enregistré une baisse sensible de ses exportations agricoles et la balance commerciale dans ce domaine est structurellement déficitaire; quant à l'Algérie elle n'exporte pratiquement que du vin.

TROIS PAYS: TROIS HISTOIRES POLITIQUES.

Ces trois pays n'ont pas accédé de la même façon à l'indépendance et depuis lors, la vie politique n'a pas connu le même déroulement: importance du "bourguibisme" en Tunisie, place du "Commandeur des croyants" dans la vie politique marocaine, rôle du FLN dans l'Algérie indépendante. A l'heure actuelle, l'importance de l'islamisme est variable d'un pays à l'autre (concernant ce dernier point, le lecteur est prié de se reporter à notre étude jointe sur **"ISLAM ET ISLAMISME AU MAGHREB"**).

L'IMPACT DU BOURGUIBISME.

Le premier mouvement national "Jeunes Tunisiens", apparu en 1907, proteste contre le détournement de la notion de protectorat, la Tunisie devenant une colonie de peuplement. La participation des Tunisiens à la guerre de 1914, laisse espérer un geste de la France. Il n'en est rien et, en 1920, le parti libéral constitutionnel, le "Destour", revendique une assemblée groupant Tunisiens et Français et réclame les libertés de presse et d'association.

En 1927, adhère au Destour un jeune avocat, Habib Bourguiba qui, ayant fait ses études supérieures en France, s'est imprégné des idéaux de la Révolution et de la IIIè République. Il entend réveiller la nation tunisienne et mène son combat sur deux fronts: contre le colonialisme qui "dénature l'idéal républicain", contre le vieux "Destour" qu'il trouve trop timoré, trop passéiste. En 1934, il provoque une scission dans le parti, ainsi naît le "Néo-Destour", dont le parti actuellement au pouvoir en Tunisie n'est en fait que le prolongement. La vie de Bourguiba est alors rythmée par la résidence surveillée, la déportation, la prison, l'exil.

En 1945, alors que la France a encore manqué l'occasion de donner à la Tunisie une autonomie, prélude à l'indépendance, Bourguiba qui, au cours de la guerre, a refusé les avances de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie, se retrouve assigné à résidence surveillée. Il s'enfuit pour gagner le Caire, puis les capitales arabes et les Etats Unis où il noue des amitiés durables.

Mais durant son absence Salah Ben Youssef, un tenant de l'intégrisme nationaliste et de l'arabo-islamisme militant, a pris en main le Néo-Destour. Bourguiba qui se méfie de lui rentre en Tunisie en 1949 et l'agitation reprend. De 1952 à 1954, elle se développe, alimentée par les maladresses du résident général et les méthodes expéditives du général Garbay qui "ratisse" le Cap Bon. En 1954, suite aux contacts entre Mendès-France et Bourguiba, lequel accorde, en échange de l'autonomie interne, le désarmement des fellaghas, la situation se calme et le 20 mars 1956, l'indépendance est proclamée.

L'élite qui arrive au pouvoir autour de Bourguiba, le "Combattant suprême", est porteuse d'un projet "moderniste"; elle caresse le rêve d'édifier un Etat-nation sur le

modèle occidental. Suite à l'élection de la Constituante où le Néo-Destour recueille 95% de suffrages, la nouvelle Constitution élimine le Bey et proclame la République. Bourguiba en est élu Président; on lui décerne le titre de "chef de la nation". Pour mener à bien son projet il dispose de son parti implanté dans le pays grâce à un millier de cellules. Il a dès 1955 éliminé dans ce parti l'opposition des partisans de Salah Ben Youssef. Autour du parti gravitent des organisations de masse: UGTT, Unions générales des étudiants tunisiens, des femmes tunisiennes, des agriculteurs tunisiens.

La période qui va jusqu'en 1970 est marquée par la mise en place du code du statut personnel. Bénéficiant de son image de décolonisateur et de ses qualités de tribun qui lui permettent d'enflammer les auditoires, Bourguiba peut imposer cette réforme qui fait de la Tunisie une exception dans le monde arabo-musulman. Epoque aussi où sont mises en oeuvre des réformes pour socialiser l'économie, notamment l'agriculture, pour développer l'instruction. La nouvelle élite qui entoure le "Combattant suprême", issue des couches moyennes, a vite fait de peupler les rouages de l'Etat. Asma Lari-Beatrix parle d'une "fusion du parti avec la haute administration"; les députés sont bien plus les porte-parole du gouvernement que de leurs électeurs qui, pour l'heure, ne semblent pas leur en faire grief. La société tunisienne apparait en accord avec les objectifs fixés par son leader.

L'échec de l'expérience des coopératives agricoles, le procès fait à son promoteur, Ahmed Ben Salah, et le mécontentement résultant des difficultés économiques marquent une césure dans l'évolution du régime, et un réveil de la société. C'est de là que date la naissance de l'islamisme, mais aussi du MDS (Mouvement des Démocrates socialistes). Son chef, Ahmed Mestiri, ancien ministre, intervient, lors du congrès de 1971 du PSD (Parti socialiste destourien , ex-Néo-Destour), pour réclamer une démocratisation du régime. Partant d'une critique du mode de fonctionnement de l'Etat et de l'excessive concentration des pouvoirs entre les mains du Président, il plaide pour un nouveau rapport entre l'Etat et la société, sans nullement remettre en cause l'orientation laïque.

Face à cette contestation, encore bien modeste, Bourguiba se raidit. Cela se traduit par le refus de l'expression d'opinions divergentes au sein du parti et la désignation du "Combattant suprême" comme président à vie en 1974. C'est l'heure où le Premier ministre, Hédi Nouira, tente par une libéralisation économique d'élargir l'assise du régime au sein des couches moyennes. Mais cette politique se heurte à l'opposition de l'UGTT, force importante, courtisée alors par tous les courants politiques, y compris d'opposition. Son appel à la grève générale le 26 janvier 1978 provoque le premier affrontement sanglant avec le pouvoir. L'Etat s'efforce assez vite de faire oublier cet épisode en grâciant les responsables de l'UGTT incarcérés, en élargissant la liberté de la presse et en organisant en 1979, des élections semi-compétitives. En fait le gouvernement choisit de s'unir avec la partie de l'opposition qui partage ses options laïques. Mais, du 27 janvier au 12 février 1980 le pouvoir est mis en péril par un commando d'opposants tunisiens formés en Lybie.

Bourguiba modifie alors le cap en nommant Premier ministre Mohammed Mzali, moderniste à "la fibre arabe et musulmane", selon l'expression de Paul Balta. Il remet la culture tunisienne à l'honneur et tente d'imposer quelques sacrifices à ceux qui ont profité de l'expansion des années 1970, afin d'atténuer les écarts de revenus. Mais suite aux "émeutes du pain" de 1984, le gouvernement se trouve de nouveau aux prises avec l'UGTT. Par ailleurs les élections de 1986 ne permettent pas à l'opposition de présenter des candidats dans des conditions leur donnant une chance d'être élus. Pourtant en janvier 1987, l'UGTT réunifiée se rapproche du parti destourien.

Les multiples changements de cap de la politique tunisienne s'expliquent certes par des réactions aux événements, mais aussi par la méthode de gouvernement de

Bourguiba. Afin d'éviter que se constitue, au sein du Destour, une opposition à sa politique, il joue les hommes et les clans les uns contre les autres. Malheur à l'audacieux qui s'affirme ou le conteste. Non seulement cette pratique vide la politique de tout contenu, mais encore elle provoque dans l'opinion une désaffection certaine vis à vis de son président. La population se désintéresse plus ou moins du combat du pouvoir contre l'opposition qui apparait la plus virulente, celle des islamistes. Ceci explique sans doute qu'en 1984 Bourguiba fait revenir de Varsovie, où il était ambassadeur, l'ancien directeur de la Sûreté, Ben Ali. Le Président éprouve le besoin de s'appuyer sur un technicien du maintien de l'ordre, capable de mobiliser l'armée contre les islamistes. En avril 1986, Ben Ali est nommé ministre de l'intérieur.

Mais Bourguiba, de plus en plus malade, apparait dans l'incapacité de gouverner le pays. Le 7 novembre 1987, il est destitué pour "sénilité". Le nouveau président Ben Ali garantit les libertés publiques et annonce des changements institutionnels: abolition de la présidence à vie, élection du chef de l'Etat au suffrage universel pour cinq ans. Il propose un "pacte national" entre les partenaires socio-politiques pour réhabiliter le mouvement syndical et créer les conditions d'un consensus avec l'opposition. Toutefois la loi sur les partis leur interdit toute référence religieuse. En contrepartie l'Etat se pose en défenseur de l'islam et des valeurs traditionnelles musulmanes. Va-t-on vers un multipartisme institutionnel? Non! car lors des élections de 1989, le parti au pouvoir (Rassemblement constitutionnel démocratique) rafle tous les sièges. La première force d'opposition est constituée par les islamistes qui sous couvert de listes indépendantes obtiennent 13% des voix.

Le nouveau président saura-t-il affirmer sa légitimité autrement que par la lutte contre l'islamisme? Pour l'heure les forces laïques d'opposition ne semblent guère disposées à l'appuyer, dans la mesure où le parti unique monopolise le pouvoir et où la lutte contre les islamistes apparait comme un prétexte à la restriction des libertés. Tout récemment, deux cents personnalités, au nombre desquelles un secrétaire général adjoint de l'UGTT ont lancé un appel à toutes les forces démocratiques pour lutter contre "la domination du parti unique".

AU PAYS DU "COMMANDEUR DES CROYANTS".

Contrairement au Dey d'Alger et au Bey de Tunis, la monarchie marocaine est autochtone et le Sultan va jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le protectorat. Le mouvement nationaliste influencé par les doctrines panarabes et islamiques, encouragé en sous-main par le Sultan, Sidi Mohamed ben Youssef, prend naissance parmi la bourgeoisie urbaine en 1937, avec la création du Comité d'action marocaine. A cette date apparaît aussi le parti communiste marocain. Fidèle aux Alliés, durant la guerre, le Sultan accueille avec joie, en 1942, le débarquement à Casablanca qui se heurte à la résistance des troupes de Vichy. Il est en plein accord avec Roosevelt qui estime périmé le système du protectorat. En décembre 1943, il parraine la fondation de l'Istiqlal par Allal el-Fassi et approuve son "Manifeste de l'Indépendance".

Alors que les troupes marocaines ont participé à la libération de la France, celle-ci n'entend nullement céder la place. En avril 1947, Mohamed V réclame l'indépendance dans un discours prononcé à Tanger, ville qui jouit d'un statut international. La France réagit en nommant des résidents "énergiques" et tente de contrer les nationalistes qui recherchent une audience auprès des pays étrangers. En 1952, à la suite de manifestations populaires à Casablanca, la situation tourne à l'affrontement. Paris interdit l'Istiqlal et le parti communiste. En août 1953, s'appuyant sur quelques féodaux conservateurs, le résident fait nommer un Sultan fantoche. Mohamed V, refusant de s'incliner, est interné en Corse, puis à Madagascar, avec ses deux fils. Des troubles éclatent dans le pays suivis de sanglantes répressions. La "révolution de la Toussaint" en Algérie 1954 amène Paris à réviser sa position. En

novembre 1955, Mohamed V est rétabli dans ses droits. Le 3 mars 1956, la France reconnaît l'indépendance, suivie par l'Espagne, toutefois le Sahara espagnol demeure sous l'autorité madrilène, ainsi que Ceuta et Melilla.

A l'heure de l'indépendance, deux forces sont en présence au Maroc. D'une part le Sultan, descendant du prophète, "Commandeur des croyants", renforcé dans sa légitimité par l'exil imposé par le colonisateur. D'autre part le parti de l'Istiqlal, puissant et bien implanté dans le pays, chez les paysans, dans la turbulente Armée de libération nationale, dans l'administration, mais aussi chez les ouvriers grâce à l'Union marocaine du travail (UMT).

De 1956 à 196O, on ne note pas d'affrontement direct, mais le pouvoir royal tend à se renforcer. Pour assurer la pérennité du trône, le Sultan proclame dauphin son fils Hassan, lui confie le poste de chef d'état-major et la tâche délicate d'intégrer dans l'armée royale, l'armée de libération influencée par l'aile radicale de l'Istiqlal. Mohamed V favorise aussi l'émergence de petits partis, notamment un parti à majorité berbère. Dans le même temps l'Istiqlal se divise: l'aile progressiste qui réclame une monarchie constitutionnelle, avec Bouabib, Ben Barka et le responsable de l'UMT, fonde l'UNFP (Union nationale des forces populaires). En 1958, le Sultan annonce la création progressive d'assemblées représentatives; en mai 1960 les marocains élisent au suffrage universel leurs premiers conseils municipaux.

La période 1960-1972 voit l'affrontement entre le pouvoir et les forces d'opposition. Hassan II, qui succède à son père en 1961, fait approuver, par referendum, une Constitution où le Parlement n'a qu'un rôle réduit à une mission de contrôle, de conseil. La responsabilité de l'exécutif demeure une prérogative royale. Cette expérience constitutionnelle tourne court pour diverses raisons. En 1963, les élections ne permettent pas de constituer une majorité réelle; en outre le pouvoir s'irrite du nombre de voix obtenues par l'opposition la plus résolue, celle de l'UNFP. La "découverte d'un complot" où Ben Barka est impliqué, puis condamné à mort, oblige celui-ci à s'enfuir; il sera "exécuté" à Paris deux ans plus tard par des envoyés du ministre de l'intérieur marocain. La répression s'abat sur l'UNFP.

En mars 1965, la crise socio-économique déclenche de violentes émeutes à Casablanca, puis Rabat et Fès. Les forces de sécurité réagissent violemment, les étudiants son pourchassés, les opposants politiques emprisonnés. Le roi proclame alors l'état d'exception et gouverne jusqu'en juillet 1970, en vertu des pouvoirs exceptionnels que lui donnent la Constitution. C'est d'ailleurs très largement cette pratique que la nouvelle Constitution de 1970 va entériner. Au cours de cette période, pour maintenir le monde rural dans un état de neutralité, le pouvoir réactive la politique du protectorat reposant sur le jeu du clientélisme et de l'allégeance, le tout dominé par les notables qui assurent cohésion et paix sociale.

Mais le putsch militaire de Skhirat, doublé d'une fronde berbère, en juillet 1971, révèle l'insatisfaction de deux piliers du trône: les paysans et l'armée. Sentant le "vent du boulet", Hassan II fait adopter en 1972 une Constitution quelque peu aménagée, dans le sens d'un accroissement de l'autonomie et de la responsabilité du gouvernement, et d'un élargissement des pouvoirs du Parlement. Mais la menace de l'armée subsiste, comme le montre l'attentat perpétré par Oufkir, le ministre de la Défense. L'envoi d'un contingent en Syrie, en 1973, lors de la guerre israélo-arabe permet à la fois de faire diversion et de montrer l'attachement du pays à la cause arabe, moyen de ressouder l'unité du pays.

L'affaire du Sahara occidental vient à point. Constitué en mai 1973, le Front Polisario y entame la lutte armée, soutenu par la Lybie et l'Algérie. Madrid envisage alors d'accorder l'indépendance à ce territoire revendiqué par le Maroc. Les dirigeants des partis sont les premiers à alerter le roi. A l'automne 1975, il organise la gigantesque "marche verte": drapeaux en tête, Coran à la main, 350.000 Marocains déferlent

pacifiquement jusqu'à la frontière contestée. Madrid accepte aussitôt le transfert de ses droits au Maroc et à la Mauritanie. Le Polisario réplique en entamant la guerre d'indépendance, en proclamant la République arabe sahraouie démocratique. L'armée marocaine va alors lancer des opérations contre le Polisario qui jusqu'en 1981 se soldent le plus fréquemment par des échecs.

Comment se situent, durant cette période, les rapports entre le pouvoir et les partis? Au lendemain de la Marche verte, les réunions politiques se tiennent au grand jour, la presse apparaît plus libre, mais comme l'explique Bouabib, leader de l'Union socialiste des Forces populaires, il s'agit d'une "liberté surveillée". Le palais intervient encore dans la constitution de certains partis: en 1978, création du Rassemblement national des Indépendants, parti de gouvernement; ce parti se scinde en 1981, alors qu'en 1983 apparait l'Union constitutionnelle; autant d'éléments élargissant la mosaïque des formations politiques, une quinzaine, tout en soulignant que le roi est le principal maître du jeu.

Le consensus, l'intégration des forces politiques sont toutefois relatifs. En 1981, alors que le roi décide de proroger de deux ans le mandat des députés, l'USFP décide de se retirer du Parlement. Cependant ce retrait n'est que momentané. En 1988, Bouabib déclare "Un parti qui veut transformer la société ne peut pas rester en dehors, par les meetings...", tout en insistant sur le fait que l'actuelle Constitution est "un pas dans la démocratisation du système", mais un "pas perfectible". Le changement nécessaire ce n'est pas seulement l'amélioration de la Constitution, c'est aussi la moralisation de la vie politique, par un refus de la falsification des scrutins. En mars 1992, Hassan II affirme vouloir que les élections se fassent "dans la transparence la plus totale", mais le referendum constitutionnel du 4 septembre 1992, avec 99,96% de "oui", s'est réduit à un plébiscite. Le changement c'est aussi de nouveaux rapports entre gouvernement et Parlement: tous les leaders politiques se plaignent de la désinvolture ministérielle à l'égard du Parlement. Mais ici se pose la conception même du pouvoir d'Etat, un pouvoir intimement lié à l'histoire du Maroc et à l'islam.

Enfin le changement pose tout le problème du fonctionnement de la police et de la justice. Suite aux attentats de 1971 et 1972, nombre de militaires et civils passent en jugement et parfois disparaissent; sans doute un millier de personnes, selon les organisations humanitaires internationales; par la suite des Sahraouis subissent le même sort. Le bagne le plus célèbre dénoncé par Amnesty International est celui de Tazmamart, dans le Haut Atlas, mais l'on peut parler aussi de la prison de Kénitra et du commissariat central de Casablanca. Les émeutes dans les villes, consécutives à la dégradation du pouvoir d'achat, en 1981 et 1984, déclenchent des cycles de répression vis à vis de leaders politiques d'opposition ou de syndicalistes. L'Organisation marocaine des Droits de l'Homme, créée en décembre 1989, après d'âpres négociations avec le pouvoir, affirme lors de son congrès constitutif: "Le problème des droits de l'homme est associé intimement à celui de la démocratie et de l'Etat de droit".

La condamnation en avril 1992 du secrétaire général de la Confédération démocratique du Travail (CDT), membre du bureau politique de l'USFP, montre que cette question est encore à l'ordre du jour.

L'ALGERIE: PARTI UNIQUE ET ARMEE.

Au sein du nationalisme algérien, sous sa forme moderne, on distingue généralement, jusqu'en 1954, trois principaux courants. Le réformisme laïc est représenté d'abord par les "Jeunes Algériens", puis par la Fédération des Elus, avant de céder la place, au lendemain de la seconde guerre mondiale, à l'Union démocratique du Manifeste algérien, avec Ferhat Abbas. Dès 1921, le réformisme musulman est incarné par le cheikh Ben Badis, puis l'Association des Oulémas.

Enfin, le populisme, avec son leader Messali Hadj, se regroupe successivement dans l'Etoile nord-africaine, le Parti du Peuple algérien (PPA), puis le Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD). Cette classification masque en fait des évolutions au sein des différents courants et ne rend pas compte des diverses tentatives de regroupement ayant illustré une relative osmose entre organisations concurrentes.

Le Front de Libération nationale (FLN) qui, le 1er novembre 1954, engage la lutte armée, la poursuit durant huit ans et finalement négocie avec la France l'indépendance en 1962, opère un rassemblement du nationalisme autour du courant populiste. Compte tenu de l'origine militante et de l'objectif de ses fondateurs, il peut être considéré comme un surgeon du PPA-MTLD; il a progressivement rallié à lui les divers courants, à l'exception du père-fondateur du populisme algérien: Messali-Hadj. Le projet FLN est directement inspiré du populisme: restauration de l'Etat algérien, caractère démocratique et social de cet Etat, référence aux principes islamiques, tout en refusant les distinctions de race et de religion.

"Parti-nation", le FLN était censé constituer simultanément un parti, une armée (l'Armée de Libération nationale: ALN) et un Etat. Mais sur le terrain, chaque willaya eu tendance à se constituer en centre autonome, dont le pouvoir, cependant s'amenuisa, sous les coups de boutoirs de l'armée française. En Tunisie et au Maroc, "l'armée des frontières", avec l'état-major de l'ALN, avait rapidement échappé à la tutelle des politiques.

Dès la proclamation de l'indépendance, les divers éléments constitutifs de l'appareil FLN-ALN se scindent en deux coalitions opposées, revendiquant chacune la légitimité. Sous couvert de la prééminence du parti, le FLN en voie de constitution, l'armée des frontières impose sa loi, avec la constitution d'un gouvernement, ayant comme Président Ahmed Ben Bella. En réalité, la coalition se réduit bientôt à un face à face entre Ben Bella, cumulant les fonctions de Président de la République et de secrétaire général du FLN, et les dirigeants de l'Armée nationale populaire (ANP), avec Boumediène. Compte tenu de la faiblesse du parti, l'armée est, dès cette époque, l'épine dorsale de la nouvelle République.

Ben Bella, chef historique, qui a connu la prison, est à la fois l'homme en qui se reconnaissent les ruraux et les "petits" qui ont supporté tout le poids de la guerre. Il est aussi l'homme d'appareil, habile à invoquer la "légalité" qu'il n'hésite pourtant pas à transgresser, comme à tenir compte des rapports de forces et notamment de l'armée. Il prête son visage à un régime qui se veut "national populaire". Une triple célébration caractérise bien le régime. Le ler novembre, renouvelle l'alliance entre le peuple et "sa Révolution", entre les combattants (moudjahidines) et le FLN. Le 1er mai manifeste l'allégeance des travailleurs et du syndicat (Union générale des Travailleurs algériens: UGTA) à l'Etat. Le 5 juillet, anniversaire de l'indépendance, marque la naissance ou plutôt la renaissance de la nation souveraine.

Les difficultés se multiplient dans l'Algérie qui accède à l'indépendance, outre le chômage, l'exode rural sans précédent, la crise économique, le pouvoir est affronté à la rébellion: agitation en Kabylie, dissidence du colonel Chaabani dans les Aurès; s'y ajoute un conflit frontalier avec le Maroc en 1963 et l'opposition du Comité national pour la Défense de la Révolution qui regroupe le Front des Forces socialistes (FFS) et le Parti de la Révolution socialiste, tous deux interdits, depuis le 14 août 1963, comme toutes les autres formations politiques.

Le 19 juin 1965 un "Conseil de la Révolution" de 26 membres ayant à sa tête le colonel Boumediène fait procéder à l'arrestation de Ben Bella, en vue de mettre fin "à la mauvaise gestion du patrimoine national, la dilapidation des deniers publics, l'instabilité, la démagogie, l'anarchie, le mensonge et l'improvisation...". Ce coup

d'Etat donne lieu à une organisation provisoire des pouvoirs publics qui, pour l'essentiel, demeure en vigueur pendant plus de 10 ans.

Au sommet, le jeu politique se resserre, avec la disparition définitive des deux instances électives le Parlement et le Comité Central. Les trois nouveaux organes de direction du pays sont le Conseil de la Révolution, le gouvernement, le Secrétariat exécutif du Parti. Houari Boumediène préside le Conseil de la Révolution, organe collégial restreint, politico-militaire, en attendant d'en assumer le leadership.

Le FLN, parti unique, reste le détenteur théorique du pouvoir; il ne sera cependant jamais à même d'arbitrer effectivement les conflits du personnel politique. Doté de structures centrales et de base qui le distinguent en principe de la bureaucratie civile et de l'armée, il voit cependant sa direction se confondre avec celle de ces deux appareils d'Etat. La triade – appareil du parti, administration, armée – innerve l'ensemble des instances de décision et d'arbitrage de l'Etat aux niveaux national, régional et local. Lors des élections municipales de 1967, le FLN désigne les candidats sur la base de deux fois le nombre de sièges à pourvoir. Il en sera de même en 1969, lors de l'élection des assemblées de willaya, puis en 1977, pour l'Assemblée nationale. Au niveau régional le contrôle du wali (préfet) sur l'assemblée est une manifestation supplémentaire de l'emprise du sommet.

Il faut attendre 10 ans l'élection d'une assemblée nationale, qui ne joue d'ailleurs qu'un rôle secondaire de mise en forme législative et parfois de caisse de résonance des conflits opposant les diverses factions. Pourtant, durant ces dix ans, le pouvoir n'est pas resté inactif: lancements de la révolution agraire, de la gestion socialiste des entreprises, restructuration ou création des organisations de masse pour sous-tendre l'action du FLN: UGTA, diverses unions nationales des paysans, de la jeunesse, des femmes, des moudjahidines.

Houari Boumediène n'a pas, comme Ben Bella, le contact facile avec les foules. Dans les premières années il s'adresse plutôt aux corps constitués , et principalement aux corps d'autorité et de sécurité. Considérant qu'il lui faut gagner le soutien des masses, il prend quelques initiatives symboliques, notamment le retour des cendres d'Abdelkader. C'est seulement en 1971, lors de la nationalisation des hydrocarbures qu'il apparait comme l'homme capable de lancer des défis. Il est désormais à parité avec les "Grands". Dans le monde arabe, il se positionne en successeur de Nasser; à l'ONU, il parle en arabe au nom du tiers monde, en réclamant un "nouvel ordre économique international"; il défie le roi du Maroc en soutenant le Polisario. Lors de sa mort en 1978, il est pleuré comme un "Sultan bien aimé".

La succession confirme dès l'abord le fonctionnement du système politique algérien. C'est entre deux de ses clans que l'armée arbitre en choisissant un troisième candidat: Chadly Benjedid, chef de la 2ème région militaire. Mais le rôle symbolique du FLN est affirmé: un congrès du parti, le premier depuis 15 ans porte un militaire au secrétariat général, pour en faire son candidat à la présidence. Trois ans plus tard, le congrès du FLN tente de renforcer son pouvoir sur l'ensemble des rouages du pays. Désormais, tout responsable d'une organisation de masse, à tous les niveaux doit avoir sa carte du parti. La bureaucratisation s'affirme.

Pour consolider son pouvoir, Chadly commence par écarter tous ceux à qui il doit son élection. Il entreprend une sorte de professionnalisation de l'armée et constitue sa clientèle personnelle. Pour ce faire, il octroie, bien sûr, grades et décorations, mais aussi distribue des postes de direction dans les entreprises publiques restructurées en unités plus petites. Le développement des importations, en principe strictement contrôlé par l'Etat, est un moyen d'octroyer des licences commerciales juteuses à une clientèle. En 1986, la nouvelle Charte nationale, tout en affirmant le maintien du choix socialiste, conforte le rôle du secteur privé.

Après une période relativement euphorique, la diminution des recettes tirées du pétrole, l'arrivée à l'age du travail des générations nées après la guerre, l'accroissement du chômage, la réduction des possibilités d'émigration, qui accroissent le mécontentement d'une population. Celle-ci constate qu'une minorité, une sorte de "nomenklatura", s'enrichit sous le régime qui prêche le socialisme et la vertu. Cette insatisfaction ne peut être canalisée par des partis politiques interdits, dont les leaders se trouvent à l'étranger.

Les grandes émeutes d'Alger de 1988 ne sont pas le fait de mouvements organisés, mais d'une sorte de ras le bol. Pour l'armée, elles résultent de l'incompétence d'un pouvoir qui n'a pas su le prévoir, et qui ensuite n'hésite pas à désavouer son armée dont elle juge la répression trop brutale (sans doute cinq à six cents morts). Au lendemain des événements, l'armée apparait comme la seule force capable de résister aux islamistes qui, dès lors, exploitent à fond le mécontentement.

Cependant Chadly est réélu en décembre 1988 pour un troisième mandat; l'Algérie n'est plus un pays socialiste et révolutionnaire, des associations à caractère politiques peuvent être créées, le FLN perd son monopole, le multipartisme est en route. Le 4 mars l'Armée se retire du Comité central du FLN. En quelques jours plus d'une dizaine de partis demandent leur reconnaissance officielle.

En juin 1990, les premières élections pluripartistes, pour les conseils municipaux, marquent une nette victoire des islamistes et leur pression s'accroît sur la population, à partir des mosquées, des comités de quartier, des universités, des grandes manifestations populaires. L'armée intervient de nouveau pour rétablir l'ordre; elle impose Ghozali comme premier ministre, l'état de siège est proclamé pour quatre mois, alors que Chadly prend ses distances vis à vis du FLN en démissionnant de son poste de président du parti.

Au 1er tour des législatives de décembre 1991, le FIS (islamistes) obtient 188 sièges, contre 15 au FLN et 25 au parti kabyle d'Aït Ahmed. Les démocrates et l'armée font barrage au FIS. Le 2 janvier 1992, une grande manifestation, à Alger, affirme la volonté de très nombreux Algériens de s'opposer par tous les moyens à la prise du pouvoir par les islamistes. Le 12 janvier Chadly, soupçonné de préparer un partage du pouvoir avec le FIS doit démissionner.

L'armée, appuyée par une constellation de forces liées à l'Etat: entrepreneurs publics et privés, UGTA, intelligentsia, s'assure la caution de Mohammed Boudiaf, co-fondateur du FLN et opposant réfugié au Maroc depuis 1963. Celui-ci préside un directoire de quatre membres. Exilé depuis de longues années, il n'a participé à aucune des luttes de clans. Mais ce qui fait sa force constitue aussi sa faiblesse: peu connu de la population, surtout des jeunes, il ne dispose pas de réseaux dans le pays et son parti n'y a qu'une influence restreinte, la plupart des militants vivant depuis longtemps en France.

Pour surmonter l'antagonisme qui divise dangereusement les Algériens, Boudiaf souhaite que se constitue un grand rassemblement patriotique; il s'agit de regrouper, autour d'une certaine idée de l'Algérie et de la démocratie , diverses formations politiques, chacune conservant ses projets et sa liberté d'expression. Son ambition était, semble-t-il, aussi, de devenir le moteur d'un profond mouvement de rénovation et de modernisation du pays. On ne lui en donna pas les moyens et on ne lui en laissa pas le temps. Il est assassiné le 29 juin 1992.

Avec Ali Kafi comme président et Abdessalam comme premier ministre, le pouvoir est en fait aux mains de l'armée, cible directe des islamistes: quelques quatre cents membres des forces de l'ordre ont été assassinés en un an. On assiste à une escalade de la répression: création de tribunaux spéciaux, d'unités spéciales de lutte anti-terroriste, couvre-feu, condamnations à mort, exécutions. Si la population

récuse la violence, l'audience du FIS, capable d'utiliser un certain nombre de complicités dans l'armée, semble demeurer importante. Le problème politique reste entier, aggravé encore par la crise économique.

U.M.A. ET EUROPE

Depuis 1989, avec la création de l'Union du Maghreb arabe, le lien entre ces divers pays est à l'ordre du jour.

UNION DU MAGHREB ARABE. (Carte n°4).

Dès la première guerre mondiale, se crée, à Genève, un Comité pour l'indépendance de l'Algérie et de la Tunisie qui lance l'idée d'une République nord-africaine et fonde la revue "Maghreb". Cependant, au cours des années suivantes, les nationalistes sont essentiellement préoccupés de la libération de chacun de leurs pays. Ce n'est qu'en 1948, qu'entre en lice le Comité de Libération du Maghreb. Il adopte une Charte, première élaboration idéologique du projet unitaire, oeuvre de représentants des trois pays qui ont choisi de s'exiler au Caire, siège de la Ligue arabe, fondée en mars 1945. A la tête du Comité, Abd-El Krim, héros de la guerre du Rif dans les années 1920.

Mais dans chacun des pays les nationalistes développent leur propre tactique en vue d'arriver à leurs fins. Indépendants dès 1956, Tunisiens et Marocains ne sont pas dans la position des Algériens qui poursuivent la guerre en utilisant d'ailleurs les pays frères comme base de repli. En avril 1958 l'Istiqlal, le Néo-Destour et le FLN se rencontrent à Tanger. La conférence se déclare "convaincue que le moment est venu de concrétiser la volonté d'union, dans le cadre d'institutions communes". Il est question d'une sorte de fédération, avec à sa tête une Assemblée consultative. Projet qui tombera dans l'oubli.

1964, délaissant les projets politiques, les pays tentent de mettre en oeuvre une coopération économique, avec la création du Comité permanent consultatif maghrébin (CPCM). Trois objectifs sont fixés: développer les échanges entre les quatre nations (la Lybie y adhère), harmoniser certaines politiques économiques, coordonner les positions des divers Etats vis à vis de la CEE. Le nouvel organisme siège à Tunis, avec un Tunisien comme secrétaire général; il tiendra douze sessions en quinze ans, mais aucun des objectifs fixés n'a été atteint.

Les alliances politiques ne sont pas facilitées par des conflits de frontières, entre l'Algérie et le Maroc , l'Algérie et la Tunisie, la Lybie et la Tunisie, sans compter la question du Sahara occidental. Cependant en janvier 1974, Kadhafi et Bourguiba annoncent la naissance de la "République arabo-islamique" tuniso-lybienne. Mais le premier ministre tunisien absent, met un brutal coup de frein au projet, en soulignant qu'il faudra modifier la Constitution, tandis que Boumediène manifeste ouvertement son hostilité. L'union est mort-née. Nouveau mariage annoncé, cette fois entre le Maroc et la Lybie: les deux chefs d'Etat signent un "traité d'union arabo-africaine", qui se veut ouvert à tous les voisins du Maghreb et de l'Afrique noire. On parle d'alliance "contre nature".

Cependant la vague islamique, la crise économique mondiale et surtout la constitution du "grand marché" européen, conduisent les Etats maghrébins à envisager une construction commune. L'axe Rabat-Alger, décidant de mettre entre parenthèses le conflit du Sahara algérien, donne l'impulsion décisive. Une Haute-Commission maghrébine comprenant les représentants des cinq Etats (la Mauritanie est partie prenante), se réunit à Alger le 13 juillet 1988 et constitue cinq commissions spécialisées (financière, économique, sociale, culturelle et structurelle).

Le 24 janvier 1989 est constituée l'Union du Maghreb arabe. les textes fondateurs comportent une déclaration commune, un traité et un programme d'action. L'UMA est dotée de divers organes: un Conseil présidentiel formé des cinq chefs d'Etat qui assurent une présidence tournante et disposent d'un secrétariat général; un Conseil des ministres des Affaires étrangères; un Comité du suivi composé d'un membre de chaque gouvernement; un organe pseudo-parlementaire, le Conseil consultatif, avec dix représentants de chaque Parlement national; une Cour de justice, chargée d'arbitrer les litiges entre les différentes structures. M'Daghiri, marocain, président du Comité de suivi, précise, un an plus tard: "Tout le sens de la construction économique de l'UMA est d'arriver à coordonner, à cesser d'être concurrents de façon anormale par rapport à l'extérieur, pour devenir complémentaires. Par contre, il est une concurrence normale, synonyme de qualité, de compétitivité, d'efficacité. Elle est la bienvenue".

La mise en oeuvre de l'UMA ne signifie nullement un désintérêt vis à vis du reste du monde arabe. Tunis est toujours le siège de l'OLP et a abrité un temps la Ligue arabe. Lors du conflit Iran-Irak, l'Algérie a proposé ses bons offices. Mais c'est surtout le conflit du Golfe qui a eu un impact sur le Maghreb.

D'abord à cette occasion les divers pays de l'UMA sont apparus divisés. Ceci s'explique dans la mesure où ce conflit opposait des pays arabes. Lors du conseil ministériel de la Ligue arabe, le 3 août 1990, Algérie, Maroc et Tunisie figurent parmi les treize Etats arabes qui, constituant une majorité, condamnent l'invasion du Koweit par l'Irak. La Mauritanie s'abstient et la Lybie n'est pas présente. Une semaine plus tard le sommet arabe qui se tient au Caire révèle d'une façon encore plus nette la division: le Maroc maintient sa condamnation de l'Irak, alors que la Mauritanie l'assortit de réserves ; l'Algérie s'abstient, la Lybie vote contre, alors que la Tunisie, qui n'a pu obtenir le report de la réunion n'y participe pas.

Si au départ les gouvernements se divisent, en revanche lorsque "l'Occident" intervient l'émotion est considérable dans toutes les opinions publiques. Prenons le cas du Maroc, où le roi a envoyé un contingent symbolique pour aider ses frères d'Arabie saoudite, et qui, par la suite, joint ses efforts à ceux de l'Algérie pour que soit trouvée une "solution arabe" à la crise. Le 29 janvier 1991, grève nationale de solidarité avec l'Irak, organisée par les syndicats. Les autorités recommandent, à cette occasion, "recueillement et responsabilité". Accompagnée d'une journée de jeûne, la grève est largement suivie. Cinq jours plus tard une marche rassemble au moins 200.000 personnes. Placée sous le signe de la solidarité avec l'Irak, elle est patronnée par les partis d'opposition: Istiqlal, USFP, UNFP, Parti du progrès et du socialisme. Les islamistes saisissent cette occasion pour apparaître au grand jour, sous leur propre service d'ordre. Drapeaux irakiens et palestiniens, portraits de Saddam Hussein et Yasser Arafat, simulacres de missiles Scud sont brandis par les manifestants qui réclament le retrait de toutes les forces arabes se trouvant sur le sol saoudien, y compris le contingent marocain. Encore aujourd'hui l'impact de ces événements reste très fort parmi les populations maghrébines.

MAGHREB ET EUROPE.

Le 20 juillet 1987, le roi du Maroc pose sa candidature à la CEE. Il sait bien sûr qu'il n'a aucune chance d'être accepté, mais c'est un moyen de rappeler l'existence du Maroc et du Maghreb. Celui-ci s'est réveillé avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. D'ailleurs depuis quelques années, la CEE souhaite conclure des accords, non pas avec chaque pays séparé, mais avec une union de ces Etats.

Comment se présente le problème? Alors que les échanges intermaghrébins représentent moins de 2% de leurs échanges avec le reste du monde, la Communauté européenne regroupe 65% des exportations et des importations

maghrébines. Pour des produits comme l'huile d'olive de Tunisie, les tomates et agrumes marocains, le marché européen est déterminant. Les exportations industrielles marocaines ont été multipliées par 6,5 entre 1977 et 1988; les tunisiennes par 4. Mais les pays du Maghreb ne représentent que 4% des échanges de la CEE.

Celle-ci a instauré avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie une coopération marquée en 1976 par des accords s'inscrivant dans le cadre d'une politique méditerranéenne. Ce système comportaient des concessions commerciales de la CEE, prévoyant le libre accès des produits industriels et - de manière compatible avec la politique agricole commune - des accès préférentiels, avec réductions tarifaires, pour les produits agricoles, ainsi qu'une aide sous forme de dons et prêts et un dispositif social pour les travailleurs migrants. Les préférences consenties couvraient plus de 80% des exportations agricoles des trois pays.

A la suite de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, concurrents du Maghreb pour son agriculture d'exportation tournée vers l'Europe et pour sa jeune industrie de transformation, Alger, Rabat et Tunis, de même que d'autres capitales méditerranéennes, ont signé en 1987 et 1988 des "protocoles d'adaptation commerciale". Outre une aide financière substantielle, permettant des ajustements structurels, il a été admis que les échanges habituels seraient maintenus, grâce à un adoucissement des dispositions prévues par la CEE, le principe étant l'alignement sur les mesures applicables à l'Espagne et au Portugal pour certains produits. Mais ce régime n'est valable que jusqu'en 1996 et la suite qui y sera donnée devra faire l'objet de négociations à engager dès 1995.

On ne peut évidemment parler des rapports avec le Maghreb, sans évoquer les 2,3 millions de Maghrébins vivant en Europe. Or alors que la Communauté, compte tenu de ses chômeurs, se ferme à l'immigration, on assiste à une poussée des clandestins, notamment en Espagne et en Italie. Traitant de cette question, Claude Cheysson soulignait la nécessité impérative pour nous d'un "développement spectaculaire de l'autre côté de la Méditerranée. Nous y seront contraints. Les Etats Unis font une expérience semblable au Mexique. Chaque crise dans ce pays entraîne quelque 400.000 immigrés de plus, d'où l'effort considérable fait par les Américains, oubliant l'économie de marché, dont ils imposent les règles par ailleurs, pour réussir un développement significatif au Mexique. Nous serons contraints d'agir de la même manière, que cela plaise ou non".

Le problème se pose aussi en termes stratégiques. Le 10 octobre 1990 se réunissent à Rome neuf ministres des affaires étrangères, les cinq de l'UMA et quatre de l'Europe du Sud (Espagne, France, Italie, Portugal). Un an plus tard, même réunion à Alger à laquelle se joint le représentant de Malte. Parmi les sujets abordés figurent des problèmes techniques: pollution, désertification, l'autosuffisance alimentaire. Mais aussi des problèmes qui sous leur aspect technique ont une signification politique plus évidente: exploitation rationnelle des richesses naturelles, valorisation des ressources culturelles, prise en compte des mutations des sociétés contemporaines, développement des infrastructures , interconnexion des réseaux de communication et télécommunication, développement économique, problèmes migratoires, moyens nouveaux de financement. Concernant ce dernier point, il a été décidé de mettre en chantier un projet de banque multilatérale d'investissements; des fonds publics et des fonds privés seront ainsi dirigés vers le Maghreb. On a aussi envisagé des solutions pour "résoudre les problèmes de la dette extérieure".

Certains voudraient voir dans cette première approche un modeste pendant de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe); on n'en est pas encore là. Dans ce cas, trois thèmes principaux devraient être abordés: la sécurité, sujet politico-militaire, la coopération économique (timidement engagée), enfin un problème plus difficile: droits de l'homme et dialogue des cultures.

Derrière les aspects techniques abordés, le problème de la sécurité n'est nullement absent. Les pays de l'Europe du Sud sont en effet inquiets des risques d'un bouleversement politique entraînant une déstabilisation sociale, avec révolution religieuse ou non. Les conséquences en seraient une demande massive de statuts de réfugiés politiques de la part de cadres fuyant un régime jugé insupportable, mais aussi la menace d'actions terroristes, où même, en allant plus loin, l'Europe à portée de fusées détenues par des islamistes. L'intérêt bien compris de l'Europe est donc de tout faire pour améliorer une situation qui risque d'engendrer des bouleversements. Espagne, France et Italie devraient être les ambassadeurs de l'Europe auprès du Maghreb.

BIBLIOGRAPHIE.

Sous la direction de Jean François TROIN : **"LE MAGHREB,HOMMES ET ESPACES"**, Col U , Armand Colin , 1987, 368p.

Sous la direction de Michel CAMAU: **"CHANGEMENTS POLITIQUES AU MAGHREB"**, Ed du CNRS, 1991, 373p.

Sous la direction de Camille et Yves LACOSTE: **"L'ETAT DU MAGHREB"**, La Découverte, 1991, 572p.

Maurice FLORY, Bahgat KORANY et div. **"LES REGIMES POLITIQUES ARABES"**. Col. Thémis. PUF, 1990, 558p.

Xavier de PLANHOL: **"LES NATIONS DU PROPHETE, MANUEL GEOGRAPHIQUE DE POLITIQUE MUSULMANE "** Fayard, 1993, 894p.

Albert HOURANI: **"HISTOIRE DES PEUPLES ARABES"**. Col. Points, Histoire, 1993, 732p.

Paul BALTA: **"LE GRAND MAGHREB: DES INDEPENDANCES A L'AN 2000"**. La Découverte, 1990, 326p.

Sous la direction de Paul BALTA: **"LA MEDITERRANEE REINVENTEE: REALITES ET ESPOIRS DE LA COOPERATION"**. La Découverte, 1992, 392p.

Olivier CARRE: **"LE NATIONALISME ARABE"**. Fayard, 1993, 304p.

Olivier ROY: **"L'ECHEC DE L'ISLAM POLITIQUE"**. Col. Esprit/Seuil, 1992, 252p.

François BURGAT: **"L'ISLAMISME AU MAGHREB"**. Karthala, 1988, 304p.

Abderrahim LAMCHICHI: **"ISLAM ET CONTESTATION AU MAGHREB"**. L'Harmattan, 1990, 346p.

"AFRIQUES NOIRES ET AFRIQUES BLANCHES", in HERODOTE, 2è et 3è trimestre 1992.

Abderrahim LAMCHICHI: **"L'ALGERIE EN CRISE"**. L'Harmattan, 1991, 400p.

Mohammed HARBI: **"L'ALGERIE ET SON DESTIN. CROYANTS OU CITOYENS"**. Ed Arcantère, 1992, 247p.

Jean Pierre LOZATO-GIOTART: **"LE MAROC"**. Karthala, 1991, 178p.

LE RELIEF DU MAGHREB

CARTE N°1

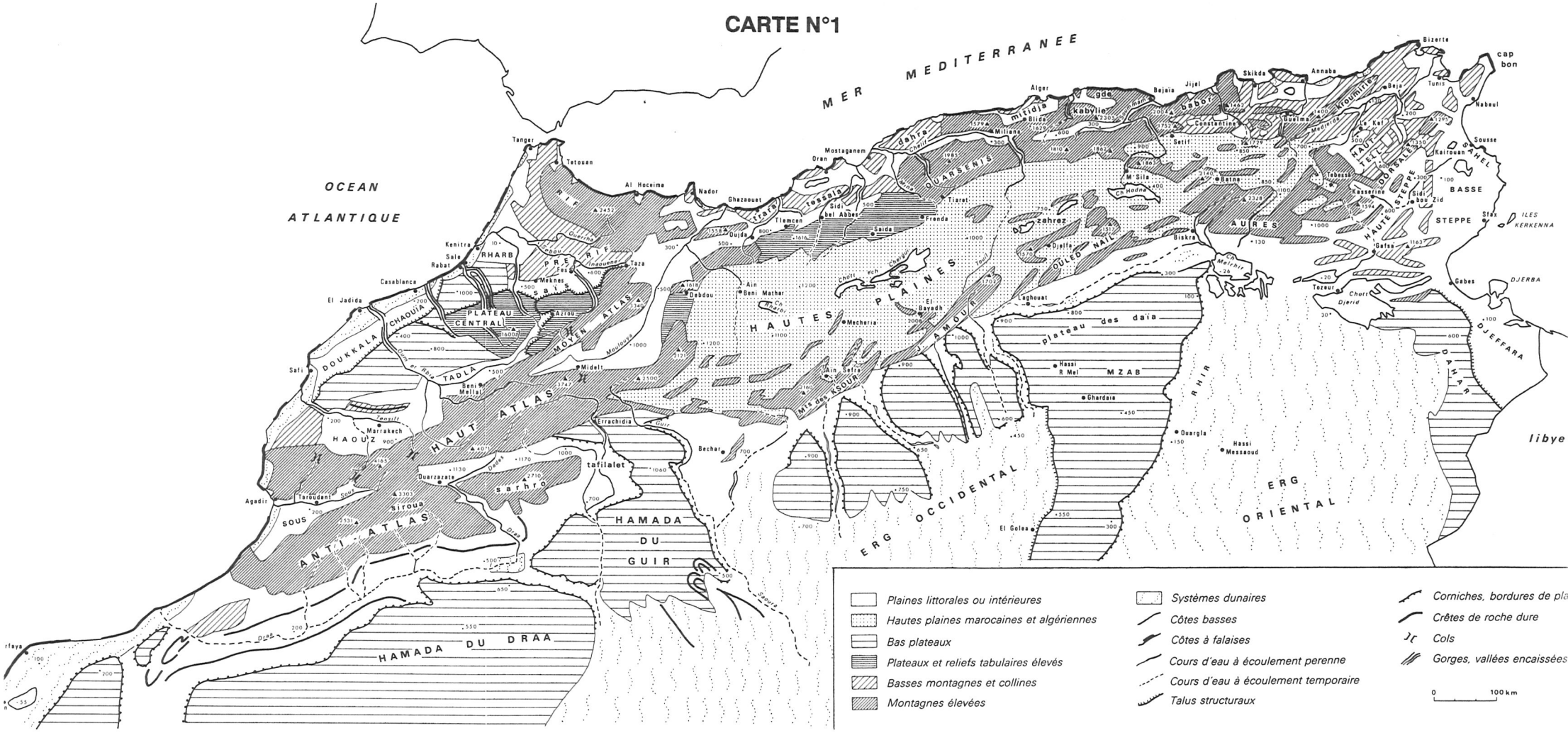

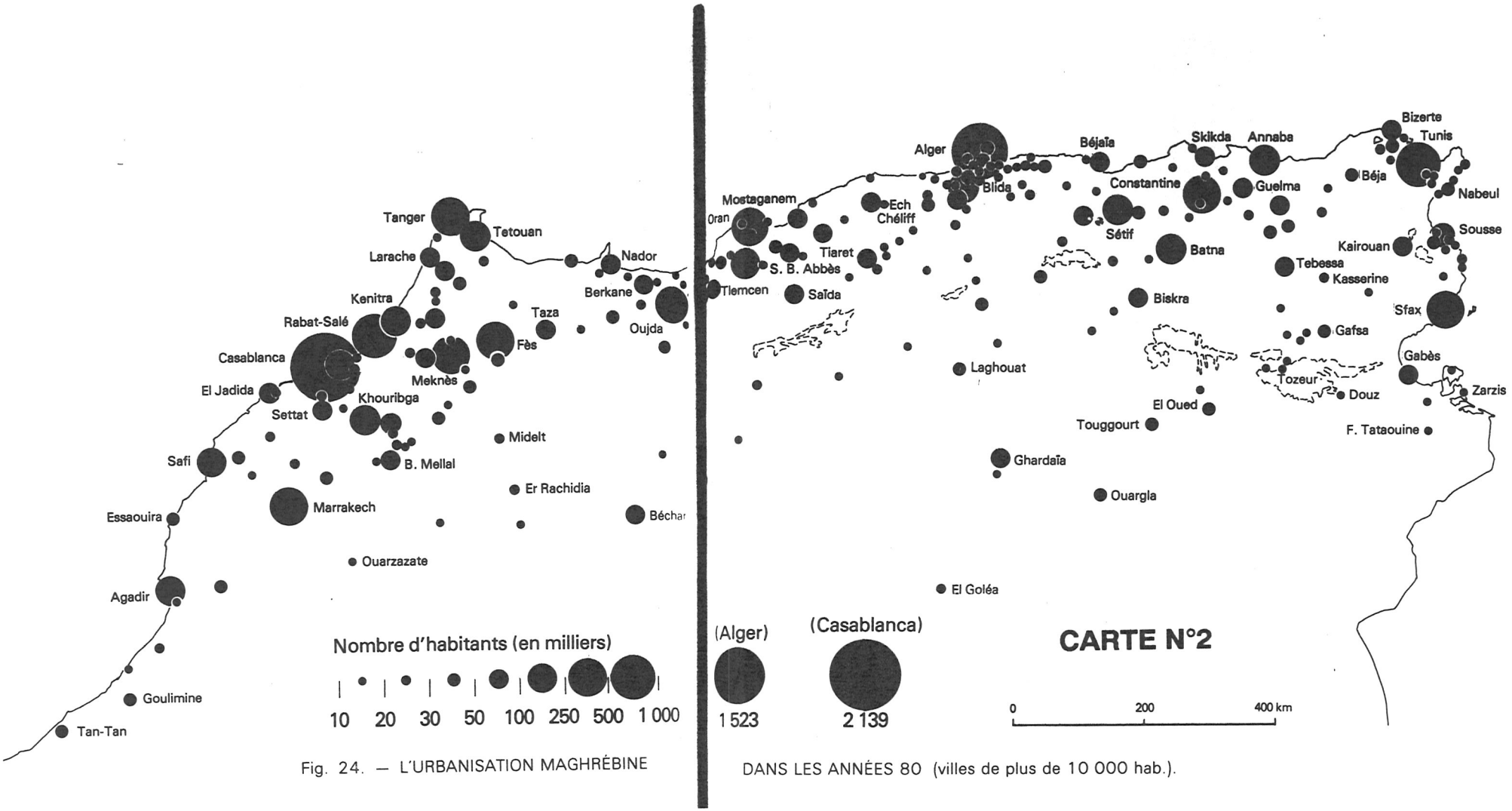

Fig. 24. — L'URBANISATION MAGHRÉBINE DANS LES ANNÉES 80 (villes de plus de 10 000 hab.).

CARTE N°3

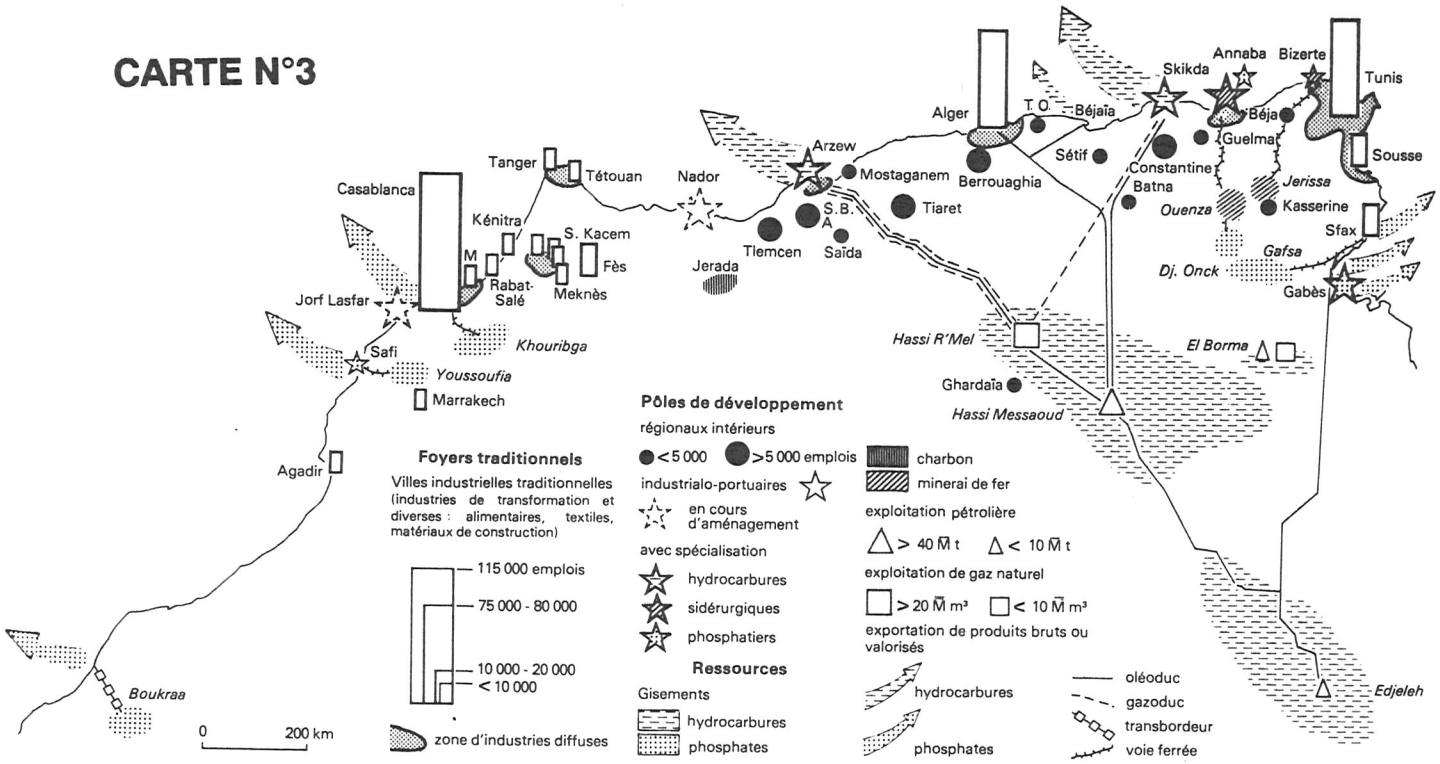
Alger
T.O.
Béjaïa
Skikda
Annaba
Bizerte
Tunis
Béja
Guelma
Sousse
Arzew
Mostaganem
Berrouaghia
Sétif
Constantine
Batna
Jerissa
Ouenza
Kasserine
Sfax
Tiaret
S.B.A
Tlemcen
Saïda
Nador
Tanger
Tétouan
Casablanca
Kénitra
S. Kacem
Fès
Meknès
Rabat-Salé
M
Jerada
Gafsa
Dj. Onck
Gabès
Jorf Lasfar
Safi
Youssoufia
Khouribga
Marrakech
Agadir
Hassi R'Mel
El Borma
Ghardaïa
Hassi Messaoud
Boukraa
Edjeleh
0
200 km
Foyers traditionnels
Villes industrielles traditionnelles (industries de transformation et diverses : alimentaires, textiles, matériaux de construction)
115 000 emplois
75 000 - 80 000
10 000 - 20 000
< 10 000
zone d'industries diffuses
Pôles de développement
régionaux intérieurs
< 5 000
> 5 000 emplois
industrialo-portuaires
en cours d'aménagement
avec spécialisation
hydrocarbures
sidérurgiques
phosphatiers
Ressources
Gisements
hydrocarbures
phosphates
charbon
minerai de fer
exploitation pétrolière
> 40 M t
< 10 M t
exploitation de gaz naturel
> 20 M m³
< 10 M m³
exportation de produits bruts ou valorisés
hydrocarbures
phosphates
oléoduc
gazoduc
transbordeur
voie ferrée

CARTE N°4.

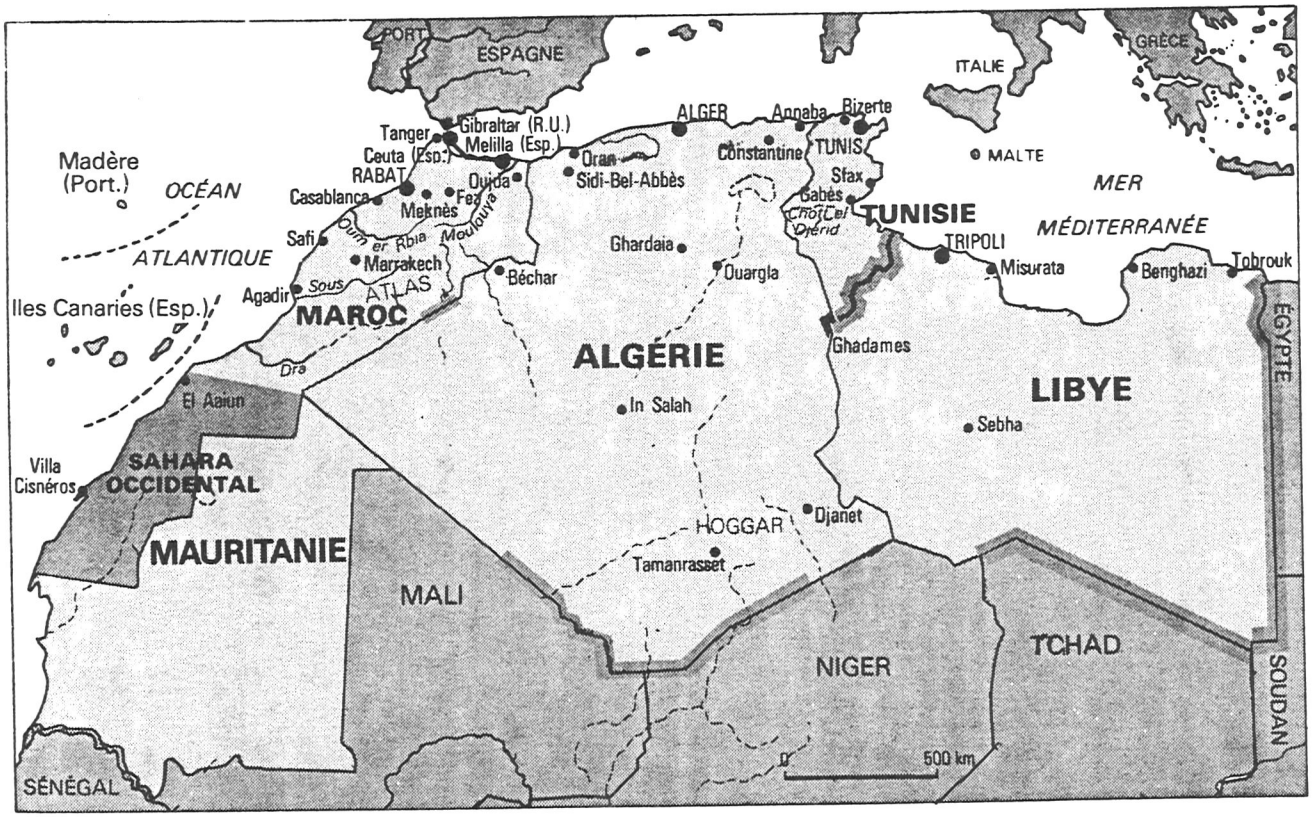

© La Découverte